

L'Action NATIONALE

Volume LXXIV, numéro 3, novembre 1984

**NOTRE AMARRE À LA TERRE DU QUÉBEC,
EST-ELLE AUSSI SOLIDE QU'ELLE PARAÎT?
CE QUE LE FÉDÉRAL LAISSE,
LA CIVILISATION AMÉRICAINE
NE LE CORROMPT-ELLE PAS?**



La Ligue d'Action Nationale

Président:

François-Albert Angers

Vice-président:

Ruth Paradis

Secrétaire:

Gérard Turcotte

Trésorier:

Charles Poirier

Directeurs:

Richard Arès

René Blanchard

Paul-André Boucher

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Michel Brochu

Louise Collin-Brochu

Marcel Chaput

Roger Duhamel

Claude Duguay

Pierre Dupuis

Jean Genest

Yvon Groulx

Anna Lagacé-Normand

Marcel Laflamme

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Denis Monière

Jean-Marcel Paquette

Gilles Rhéaume

Léonard Roy

André Thibaudeau

Pierre Trépanier

Claude Trottier

Action nationale

revue d'information nationale

qui lutte pour l'indépendance du Québec

Fondation Esdras Minville

société recueillant des fonds

destinés à des activités nationales

Clubs de la République

association de jeunes réunis

pour préparer l'indépendance du Québec

Éditions françaises

société de publication de dossiers

destinés à un cercle de lecteurs abonnés

Enquête nationale

recherche par des spécialistes

sur l'avenir constitutionnel du Québec

Assises nationales

convocation des forces vives du Québec

pour réaliser la cohésion nécessaire

82, rue Sherbrooke ouest

Montréal H2X 1X3

(514)-845-8533

l'Action NATIONALE

Volume LXXIV, numéro 3, novembre 1984

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL:

ROGER DUHAMEL: Un virage de grande envergure . . . 197

JEAN-D.

ROBILLARD: Nos cousins franco-ontariens . . . 203

LÉO GAGNÉ:

La Nation et les
Sociétés nationales 219

GÉRARD CLÉMENT:

La guerre des écoles privées
en France 227

LOUISE PEARSON:

Promotion industrielle
à Richmond 232

RENÉ BLANCHARD:

Le rêve de Lord Durham
ne passe pas 240

ROGER DUHAMEL:

Une théologie
de combat temporel 245

RENÉ BLANCHARD:

L'agriculture,
un risque à assumer 251

CHRISTIAN LAMONTAGNE:

Asbestos,
ville mono-industrielle 257

YVES COURVILLE:

Lettre à mon député péquiste . . . 263

MARCEL

LAFLAMME: Le projet éducatif québécois 269

HOMMAGE

de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal

Elle fait partie du Mouvement national
des Québécois

L'ACTION NATIONALE

revue d'information nationale

Directeur: JEAN GENEST

Photographe: Paul HAMEL

Collaborateurs:

Patrick Allen	Jean-Baptiste Giroux
François-Albert Angers	André Joyal
Viateur Beaupré	Pierre-André Julien
René Blanchard	Marcel Laflamme
Odina Boutet	Delmas Lévesque
Guy Bouthillier	Jeannine McNeil
Claude Collin	Denis Monière
Roger Duhamel	François Morneau
	Gilles Rhéaume
	Jean-D. Robillard

Abonnement:

	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
Québec, Canada	\$25.00	\$45.00
Autres pays	30.00	50.00
Abonnement de soutien	35.00	

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'Index des périodiques canadiens, publication de l'Association canadienne des bibliothèques dans Périodex publié par la Centrale des Bibliothèques et dans Radar, répertoire analytique d'articles de revues du Québec, publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

Prière de joindre à toute correspondance relative au service de la revue le numéro-code figurant sur la dernière adresse d'envoi.

ISSN-0001-7469
ISBN-2-89070

82, rue Sherbrooke ouest
Montréal H2X 1X3
845-8533

Dépôt légal: Bibliothèque
nationale, 2^{ième} semestre
1981

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 1162

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS GRANDIT AVEC CEUX QU'ELLE PROTÈGE.

Sa croissance reflète celle des caisses populaires
et d'économie, celle des entreprises
dont elle assure le personnel,
celle des gens qui réalisent des projets
et savent l'importance
de la sécurité financière.

L'Assurance-vie Desjardins a diversifié
ses services pour mieux répondre aux besoins
de tous ses assurés. Elle protège l'épargnant
ou l'emprunteur de la caisse,
les membres de centaines de groupes
et des milliers d'autres personnes
qui ont recours aux services
de ses assureurs-vie.

Elle met à la portée de toutes les bourses
une protection financière qui répond
aux besoins de chacun.

L'Assurance-vie Desjardins grandit avec
tous ses assurés pour mieux les servir
à un meilleur coût.



**Assurance-vie
Desjardins**



revue
critere

Revue publiée par la Société de publication Critère inc., avec l'aide du Ministère de l'Éducation du Québec, du fonds F.C.A.C. du gouvernement du Québec et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Comité de rédaction:

Roger Sylvestre, directeur, Guy-H. Allard, Claude Gagnon, Jean Proulx, Jean Stafford.

Dernières parutions:

No 34: *L'après-crise économique et sociale*, automne 1982, 175 p.
No 35: *L'après-crise culturelle et politique*, printemps 1983, 286 p.
No 36: *Le nouveau paysage mythique — 1*, automne 1983, 188 p.
No 37: *Le nouveau paysage mythique — 2*, printemps 1984, 180 p.

Secrétariat et administration:

Jacqueline Davignon,
Revue Critère, Collège Ahuntsic,
9155, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Y8
Tél.: 389-9068

CLAUDE-PIERRE VIGEANT
traducteur et publiciste

604, rue Waterloo
London — Ontario
N6B 2R3

**BIJOUTERIE
POMPONNETTE Inc.**
Jean Brassard, prés.

256, rue Ste-Catherine Est
Montréal H2X 1L4
288-3628

**SOCIÉTÉ NATIONALE
D'ASSURANCES**

425, ouest, boulevard de Maisonneuve, suite 1500,
Montréal H3A 3G5

288-8711

Éditorial

Un virage de grande envergure

par ROGER DUHAMEL

Depuis la mi-août, il était écrit dans le ciel et dans les sondages que le Canada changerait de gouvernement. Tout le monde s'attendait à ce renversement, mais non pas à une hécatombe. À plusieurs signes, il était prévisible que les électeurs, cette fois, ne se laisseraient plus abuser par les faussetés habituelles. Nous avons ainsi assisté à une réaction démocratique tout à fait saine. Un souffle de libération a balayé le pays.

C'est la chute d'un régime néfaste. Qu'il suffise de citer ici le témoignage d'un journaliste anglo-canadien qui s'est souvent montré bienveillant à l'égard des libéraux. Peter Newman doit néanmoins tenir compte de la réalité: «Nous avons le parti unique exerçant son autorité avec une arrogance à laquelle ne se serait risqué aucun gouvernement de ce côté-ci de l'Albanie. L'ironie finale de la carrière de Trudeau, c'est d'être entré en politique pour combattre la machine de patronage corrompu de Maurice Duplessis et de quitter la politique en rivalisant avec elle.»

Au lendemain du 4 septembre, le même Newman porte un jugement d'ensemble d'une équitable modération: «Le parti libéral a perdu les élections, parce qu'après avoir gardé le pouvoir pendant deux décennies, il était devenu corrompu et avait perdu la volonté et la compétence pour gouverner.» C'est ce qui s'appelle prévenir le verdict de l'histoire...

Que les citoyens des provinces anglophones aient changé d'allégeance n'est pas une source d'étonnement. Ils ne se sentent jamais rivés à un parti quelconque et ils modifient leurs choix selon la perception qu'ils se font de leurs propres intérêts. Les Canadiens-Français ne sont pas portés à manifester une semblable souplesse. Si l'on excepte le précédent de 1958 (la victoire sans lendemain de Diefenbaker), ils préfèrent généralement mettre tous leurs œufs dans le même panier, le panier libéral. Cette année, ils ont rompu ce pacte infâme conclu avec les libéraux en

décidant de reprendre en mains leur destin national. Ce qui ne signifie en aucune façon qu'ils se soient à jamais livrés pieds et poings liés aux conservateurs.

À quoi tient ce revirement? Il est normal que la nécessité d'un changement se fasse sentir au détriment d'un gouvernement qui a dominé la scène politique pendant une génération, surtout quand ce gouvernement a été hautainement dirigé depuis quinze ans par un snob intellectuel coupé de toutes racines profondes dans la réalité. Même nos compatriotes les plus aveuglés par l'imposture du French power ont fini par s'apercevoir des fautes d'une administration incapable de résoudre les problèmes économiques et sociaux de la fédération et contribuant par son impéritie à les aggraver.

Les Québécois ont aussi réagi, peut-être sans toujours se l'expliquer clairement, à un sentiment de frustration et d'humiliation. Malgré l'alternance des paroles doucereuses et des menaces à peine voilées, ils ont enfin compris qu'ils étaient engagés sur une pente qui deviendrait bientôt irréversible s'ils ne s'empressaient de freiner cette glissade. L'intervention odieuse des centralisateurs fédéraux, lors du référendum, et leurs promesses mensongères ont suffi à ébranler les convictions des fédéralistes honnêtes. La manipulation brutale de la constitution et de la charte des droits qui s'y est greffée a rendu la province de Québec prisonnière de la majorité. Oui, nous aurons connu et subi le temps du mépris.

Le vote massif qui a fait élire de nombreux députés conservateurs francophones au Québec, de même que des représentants de nos minorités en Acadie et au Manitoba, a correspondu à un instinct de survivance et de redressement. Nous avons été les acteurs et les témoins d'un réveil collectif qui est un signe réconfortant de notre santé nationale.

Un dernier facteur à ne pas négliger, c'est le renouvellement interne du parti conservateur. C'est l'aboutissement d'une œuvre de longue haleine. Ce n'est pas diminuer les mérites du premier ministre Mulroney, dont il nous reste à voir s'il respectera les engagements solennels pris au cours de la campagne électorale, que de noter qu'il a grandement bénéficié du travail persévérant poursuivi sans relâche par ses prédécesseurs immé-

diats, M. Stanfield et M. Clark. Ces deux hommes d'une exemplaire probité intellectuelle n'ont rien négligé pour tenter de comprendre le Québec et de l'expliquer dans les autres régions du pays. Bien que nous n'ayons jamais accordé nos suffrages ni à l'un ni à l'autre, nous avons contracté à leur égard une dette de reconnaissance.

Contrairement à leur pratique traditionnelle, les conservateurs québécois ont su reconnaître les exigences d'une organisation solide et efficace. À deux ou trois exceptions près, ils n'ont pas recherché de ces grandes vedettes qui se révèlent souvent, à l'usage, des étoiles filantes. Ils ont préféré choisir des candidats sérieusement impliqués dans leur milieu et ayant fourni au niveau local des preuves de leur dévouement et de leur habileté administrative. Ce qui explique que M. Mulroney ait dû procéder à de pénibles et inévitables exclusions, lors de la formation de son cabinet.

Au cours de la campagne, le nouveau premier ministre a prononcé d'innombrables discours sur une foule de sujets où la prudence de ses affirmations se conjugait à l'imprécision de ses promesses. Il ne lui est arrivé à vrai dire qu'une seule fois de s'éloigner de ces généralités rassurantes et de prendre une position ferme et catégorique; il ne l'a fait que sur la question constitutionnelle, qui n'est pas devenue aussi éloignée de nos préoccupations que d'aucuns semblent le croire ou souhaitent nous le faire croire. Le discours vibrant prononcé à Sept-Îles demeure un texte auquel il y aura lieu désormais de se référer.

M. Mulroney a publiquement reconnu à cette occasion que le référendum de 1980 a causé aux Québécois un traumatisme véritable et que les libéraux ont tiré parti de ce désarroi pour frapper notre province d'ostracisme. «Nous sommes à l'aube d'un authentique recommencement national» lance-t-il à ses auditeurs. Comment franchir heureusement cette nouvelle étape? Nous y parviendrons par «la concertation et l'harmonisation des deux ordres de gouvernement, le respect des compétences provinciales et la dépolitisation du régime des subventions».

Quand M. Turner repousse toute négociation avec un gouvernement québécois qui ne soit pas d'allégeance libérale, M.

Mulroney se conforme à la discipline démocratique en affirmant son empressement à négocier avec les autorités légitimement élues du Québec. Son principal souci, c'est d'abattre tous les obstacles artificiels, en ne s'embarrassant «ni de protocole pointilleux ni de visibilité ostentatoire». En d'autres termes, il importe de remplacer sans délai l'affrontement haineux par la collaboration cordiale, la rigidité par la souplesse.

Pour atteindre ces fins et esquisser un rapprochement, le premier ministre entend mettre sur pied dans les prochains mois un conseil permanent des onze premiers ministres en vue d'éliminer progressivement les chevauchements politiques et les querelles stériles de juridiction. Peut-être deviendra-t-il ainsi possible de «proscrire une fois pour toutes les interventions parallèles, souvent même les chassés-croisés entre les deux ordres de gouvernement».

Certes, notre expérience des conférences fédérales-provinciales sous l'égide intolérante d'Ottawa a été le plus souvent décevante. Réussira-t-on dorénavant à y faire prévaloir un meilleur esprit? Il semble en tout cas que ce soit là l'espoir qu'entretienne le premier ministre Lévesque. Après s'être félicité de la fin de l'arrogant monopole libéral sur le Québec, il a consenti à renouer le dialogue avec le gouvernement central. Comme preuve de sa bonne foi et agissant dans le cadre du régime actuel, il entend reprendre dès maintenant sa participation pleine et entière à toutes les conférences fédérales-provinciales qu'il avait dû bouder depuis la nuit des longs couteaux orchestrée par le tandem Trudeau-Chrétien.

Nous pouvons redouter que cette détermination pratique heurte les sensibilités des purs et des durs de l'intégrisme national. Elle obéit cependant à des impératifs auxquels ne peut se soustraire un homme d'État: «On peut ne pas avoir les mêmes idées sur l'avenir, déclare M. Lévesque, ce qui est souvent inévitable dans une société pluraliste comme la nôtre. Mais il est quand même possible de s'entendre sur bon nombre de choses, à la condition de se retrouver avec un minimum de bonne volonté et d'ouverture d'esprit de part et d'autre.»

Tant de problèmes urgents et concrets se posent qui ne peuvent attendre notre accession éventuelle à l'indépendance! Combien de solutions ponctuelles et immédiates s'imposent dans

de nombreux secteurs: la santé, l'éducation post-secondaire, les rapports avec les municipalités, la formation professionnelle, le développement régional, la politique économique, les forêts, les parcs, les garderies!

Quand deux Québécois sur trois, selon un sondage Sorecom d'avril dernier, sont convaincus, à tort ou à raison, que l'indépendance ne s'accomplira jamais, un gouvernement a-t-il le droit de se réfugier dans un superbe isolement et de priver sa population des avantages économiques et sociaux qui lui reviennent dans le cadre constitutionnel actuel, en prévision de l'acquisition douteuse de la souveraineté? Que les intransigeants qui répondent affirmativement à cette question portent le poids de leur cécité politique.

Prenons bien soin d'éviter toute équivoque: s'il a été heureux de recueillir les suffrages des péquistes, avant tout désireux de se délester de la chape de plomb d'un parti honni, M. Mulroney demeurera toujours, néanmoins, un partisan inconditionnel de la formule fédérale. Il n'existe aucune ambiguïté à ce sujet, ni dans son esprit ni dans le nôtre. Toutefois, nous discernons mal l'intérêt que nous aurions à nous mettre délibérément entre parenthèses pour une période indéterminée. L'histoire ne se déroule jamais à l'avantage de ceux qui s'en détachent délibérément. Le repliement sur soi, s'il est admissible pour les individus, est condamnable chez un peuple qui s'y complaît. D'autres ne sont pas lents alors à tirer les marrons du feu.

Dans le Devoir, M. Jean-Louis Roy dégage une perspective sur laquelle on a fait silence depuis longtemps, en soulignant qu'il faudra «s'attaquer à la réforme des institutions fédérales et à la définition d'un nouveau partage des compétences entre Ottawa et les provinces, partage qui pourrait conduire à un statut particulier pour le Québec». De son côté, dans la Presse, M. Michel Roy parle d'une ère nouvelle et, tout en laissant entendre qu'il soit douteux qu'un premier ministre conservateur puisse donner suite pleinement à tous ses engagements en matière de fédéralisme, il constate lucidement qu'«on voit mal ce que la province pourrait perdre par rapport au régime actuel». Nous sommes en effet descendus tellement bas, sous le règne opportuniste du parti de la médiocrité intellectuelle et de la bassesse morale, que nous ne pouvons plus que remonter la pente.

En exprimant sa confiance dans les conjonctures nouvelles, une confiance nullement exclusive d'une raisonnable circonspection, M. Lévesque situe le débat au niveau élevé qui doit demeurer le sien: «Sans renoncer à nos principes ou à nos droits, mais dans le respect de ceux des autres, nous entendons sincèrement, du côté québécois, continuer à consacrer toutes nos énergies et nos ressources à l'amélioration du sort de nos concitoyens, mais avec l'espoir désormais qu'on puisse le faire de façon complémentaire et partant plus efficace que jusqu'à tout récemment.»

C'est le début d'un nouvel âge dont personne ne peut augurer avec certitude s'il sera bénéfique ou non, mais il s'ouvre sous des auspices plus favorables que ce que nous avons connu depuis très longtemps. La vigilance des nationalistes ne doit pas se relâcher, bien au contraire. Nous devons surveiller de près, avec autant d'attention que de sympathie, la cinquantaine de députés conservateurs de langue française qui devraient éprouver peu de mal à se montrer supérieurs à leurs prédécesseurs. C'est à eux qu'il appartiendra de mettre en échec les orientations rétrogrades qui se feraient jour au sein de leur caucus.

Nous ne devons jamais cesser d'être fidèles à nos convictions indépendantistes, nous devons toujours travailler à l'avènement d'un Québec libre. Mais avant qu'il soit possible d'y parvenir, il nous faut, sans aucun compromis honteux, convenir d'accommodements qui permettent à notre peuple de s'épanouir et d'assurer honorablement sa subsistance matérielle. Avant de fouler le sol de la terre promise, les Israélites n'ont pas refusé de se nourrir de la manne du désert. Le lait et le miel, ce sera pour plus tard...

«Le français en Ontario devient une langue morte comme le latin».

Robert Nixon, chef libéral provincial, février 1974.

Nos cousins franco-ontariens

par JEAN-D. ROBILLARD

Pour ce qui est des francophones de l'Ontario, voici quelques vexations parmi plusieurs autres qu'ils ont dû subir, la liste bien incomplète des batailles qu'ils ont dû livrer et quelques conséquences tragiques de l'anglicisation galopante.

1838-67: La revue de l'ACELF publie «Pour un plan de développement de l'éducation française au Canada.» Le numéro 1 est consacré à l'Ontario. Dans les notes historiques on écrit: «Les efforts pour angliciser les Canadiens s'avéraient vains et d'autres solutions devaient être envisagées. Pour en finir avec ces Canadiens, Durham proposait l'union des deux Canadas. Et l'Union vint. Cette fois, la langue officielle du nouveau gouvernement serait la langue anglaise» (p. 9). ...«Tous les brefs, proclamations, instruments pour mander et convoquer le Conseil Législatif et l'Assemblée législative de la province du Canada et pour les proroger et les dissoudre et tous les brefs pour les élections ne seront que dans la langue anglaise» (p. 9).

1890: Les écoles françaises reçoivent l'ordre de suivre le programme ordinaire des écoles publiques anglaises et d'utiliser les manuels de langue anglaise (Revue de l'Acelf, vol. 7, No 1, p. 11).

1912: Aboutissement des mesures prises par le gouvernement provincial pour faire de l'anglais la seule langue d'enseignement sans égard pour les droits acquis et exercés par les Franco-Ontariens. L'étude du français doit se limiter à une heure par jour. Les Franco-Ontariens résistent. Alors le gouvernement provincial dépose les commissaires rebelles de la ville d'Ottawa et nomme d'autres personnes pour diriger la commission scolaire.

On plaide. Les juges concluent que l'article 93 de l'A.A.N.B. protège la religion et non la langue.

On essaie alors de faire appel à la bonne volonté. Ernest Lapointe propose la résolution suivante: «La Chambre... invite respectueusement l'Assemblée législative de l'Ontario à faire en sorte qu'il ne soit point porté atteinte au privilège des enfants d'origine française de recevoir leur éducation dans leur langue maternelle» (Groulx, Lionel, *L'enseignement français au Canada*. Tome II, p. 232.).

Cette résolution polie, pleine d'élégance, n'est même pas acceptée. Elle est rejetée après trois jours de débats par le gouvernement Borden.

1915: On ferme les écoles françaises; l'Ontario mène une croisade contre le français et vote l'inique règlement XVII qui met le français hors la loi dans les écoles (*Monde Nouveau*, vol. XX-VI, No 6-7, juin-juillet, 1965, p. 240).

1950: Le rapport de la Commission Hope précise que ceux qui assurent le soutien des écoles séparées catholiques romaines ne peuvent bénéficier des fonds publics pour le soutien des écoles et ne sont pas exemptés du paiement des taxes pour le soutien des écoles publiques. (*Revue de l'Acelf*, vol. 7, No 1, p. 13.)

1962, 15 février: Roger Saint-Denis, président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, écrit dans *La Presse* qu'il faut détruire l'école bilingue, sinon d'ici deux générations au plus le Canada français aura perdu les Franco-Ontariens. En effet, les écoles bilingues sont dans les faits des écoles unilingues de langue anglaise. Toute école où l'on considère le français comme langue seconde est une école anglaise, même si on l'appelle bilingue. «Une race biculturelle est une impossibilité. Une telle race ne produira que des dégénérés culturels qui n'apporteront la gloire, ni à la culture française ni à la culture anglaise».

1962, 5 septembre: J.-Conrad Lavigne, président régional de l'Association canadienne-française d'éducation pour Timmins, dénonce, dans *Le Devoir*, l'assimilation des jeunes Canadiens-Français de l'Ontario: «Trop de jeunes ne s'expriment en français qu'au foyer et dans l'enceinte de l'école, la porte franchie, l'anglais prend alors la part du lion. Les jeux, les rencontres sociales, les divertissements, les lectures, tout est laissé à l'anglicisation conquérante... Après avoir lutté d'arrache-pied pour réussir les fameux examens du ministère d'éducation de l'On-

tario, les étudiants des classes avancées optent avec une regrettable facilité pour le cours universitaire anglais».

1962, 1 octobre: Marcel Gingras écrit dans *La Presse*: «À la grande joie des Orangistes, en Ontario, les catholiques anglophones se chargent de faire la lutte au français».

1- À Stony Creek, tout près de Hamilton, la lutte contre les catholiques de langue française est menée par le curé qui est également président de la Commission scolaire.

2- À Toronto, la Commission scolaire est composée de 17 membres dont un seul de langue française, M. Gérard Godin. On compte parmi les 16 autres commissaires quatre prêtres. Or les 60 000 catholiques de langue française doivent se contenter d'une seule école primaire remplie à capacité. Aux plaintes, on répond: «Le Canada est un pays britannique où il ne devrait s'y parler qu'une seule langue.»

1963, 13 juin: *La Presse*, comme gênée, écrit dans un coin perdu du journal, quelques lignes seulement sur le fait que la Commission scolaire de Vaughan, au nord de Toronto, a décidé d'abandonner l'enseignement du français parlé dans les 23 écoles publiques de la municipalité. Il faut dire que 2 000 parents anglophones avaient signé quelques mois auparavant une pétition demandant l'abolition du français.

1963, 12 septembre: Dans le *Toronto Star*, le premier ministre Robarts, en réponse à une question du journaliste Nielsen, montre ses couleurs; il est contre le bilinguisme pour l'Ontario, même si c'est la province qui compte la plus importante minorité canadienne-française.

1964, 23 août: Dans le *Petit Journal*, Claude Bruchési, directeur de la Société historique de Montréal, commente une enquête qu'il a menée dans les provinces à l'ouest du Québec. Son séjour en Ontario l'a beaucoup déçu.

1- Dans une ville comme Windsor qui compte 25 000 Canadiens-Français, la préposée au télégraphe du C.N.R organisme fédéral, lui a répondu: «*I don't speak French and I don't want to speak it. Remember that you are in Ontario and that English is the official language here.*».

2- À bord des avions de la société d'État Air Canada, il est impossible d'obtenir des hôtesse de l'air qui sachent parler français. Les voyageurs de langue française doivent se débrouiller dans la langue de Shakespeare.

1964-65: Le gouvernement ontarien rejette les demandes en faveur de systèmes séparés pour les écoles secondaires et les collèges qui forment des professeurs... pourtant les Ontariens de langue française paient double et souvent triple taxe pour tenter l'impossible. (*Monde Nouveau, op. cit.*, p. 240.)

- 1- À Toronto et à Hamilton, il y a bien quelques écoles dites bilingues; mais elles sont fréquentées par à peine 10% des enfants d'origine canadienne-française. La masse ne désire plus rester française! Arrêter l'anglicisation? C'est impossible. On n'arrête pas l'histoire.
- 2- London qui a une population canadienne-française de 5 000 âmes n'a même pas une seule classe bilingue; et il n'y a aucun mouvement pour en établir.
- 3- À Georgetown, le restaurateur, Peter Korolidir, a reçu un appel téléphonique à la mi-mai, où on le menaçait de faire exploser une bombe dans son restaurant s'il continuait d'accueillir des enfants français au cours d'une grève scolaire déclenchée par leurs parents.
- 4- Dans la région de Windsor, 53% des 40 892 Canadiens-Français sont complètement anglicisés; et les autres parlent presque tous mieux l'anglais que le français. Le français deviendra folklorique comme ça l'est présentement en Louisiane, au Michigan, au Minnesota et au Missouri.
- 5- Solange Chaput-Rolland s'est fait dire publiquement qu'on allait recommencer *les plaines d'Abraham*, histoire de nous remettre à notre place et de nous dompter définitivement.
- 6- Marie-Blanche Fontaine, auteur d'un ouvrage intitulé *Une femme face à la Confédération* écrit: «Dix ans passés en Ontario m'ont appris qu'un fanatisme britannique et anti-papiste latent mais virulent couve souvent tout près de la surface».

1965, avril: «Je démissionne parce que les Canadiens-Français sont ostracisés à Ottawa». Voilà ce que Dominique Joncas, président des fonctionnaires de langue française, fait savoir à *La Presse*.

- 1- Il dénonce plusieurs nominations politiques, comme par exemple l'embauchage au ministère du Revenu du fils d'un ex-ministre fédéral, M. R. Knowland. M. Joncas affirme que le poste n'a pas été affiché dans la section concernée du ministère et que la feuille de concours n'était présentée qu'en langue anglaise.
- 2- Tous les membres du jury pour les concours au ministère des Transports sont de langue anglaise et ne comprennent pas un mot de français.
- 3- «Nous avons entrepris plusieurs travaux dans le Québec; les fonctionnaires unilingues de ce ministère forçaient les entrepreneurs canadiens-français à travailler en anglais».
- 4- «Tous les plans et devis étaient rédigés dans cette langue (anglais) et pour surveiller les chantiers, le ministère déléguait toujours des gens de langue anglaise».
- 5- À Ottawa, près de la moitié des fonctionnaires sont de langue française et un très petit nombre d'entre eux occupent des postes supérieurs.

1966, 15 avril: *Le Devoir* titre à la page huit: «Les francophones ontariens expriment leur mécontentement des anglophones catholiques».

- 1- M. Roger Séguin, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, donne une raison innovée qui motive cette attitude négative: «C'est que si les Canadiens-Français d'Ontario restent une race secondaire, sans éducation, ça fait leur affaire parce qu'ainsi le clergé irlandais demeurera le plus fort et maintiendra notre dépendance vis-à-vis de lui».
- 2- M. l'abbé Louis Binet, curé de Clarence Creek, renchérit: «Depuis 50 ans, ce sont toujours les Irlandais qui nous ont calés». Il ajoute que l'exercice de son ministère l'avait amené à visiter toutes les parties de l'Ontario et «savez-vous que dans des paroisses, on me défendait d'entendre les confessions en français».
- 3- M. Séraphin Marion, membre de la Société royale du Canada, demande pourquoi 50 Commissions scolaires irlandaises à travers la province refusent des classes françaises?
- 4- Des chiffres officiels communiqués à l'assemblée révèlent que

l'Ontario compte 620 000 Canadiens-Français et que de ce nombre 410 000 seulement parlent encore le français.

1967, 15 octobre: Dans le *Dimanche-Matin*, on peut lire que «le tiers des Franco-Ontariens sont anglicisés». Plus on s'éloigne de la frontière du Québec, plus l'anglicisation est évidente pour atteindre 85% dans le comté de Manitoulin.

1968, 16 mai: Sudbury, qui compte 34% de sa population de langue française, refuse le bilinguisme. La Commission B.B. vient de publier son premier livre; on y recommande la création de districts bilingues. Les édiles de la ville se réunissent et voilà leur décision. Ici au Québec, il suffit qu'un Anglais grogne un peu fort dans une ville à 99% francophone et aussitôt on impose le bilinguisme.

Dans l'*Indépendance*, on écrit que la minorité francophone de l'Ontario, aussi importante numériquement que la minorité d'origine britannique du Québec, ne jouit d'aucune reconnaissance pratique de l'usage de sa langue.

1968, juin: Vincent Gauthier, administrateur de l'Association des Commissions des écoles bilingues d'Ontario, écrit dans *La Revue Scolaire* que la répartition des taxes scolaires des corporations constitue une autre injustice flagrante, car l'école élémentaire seulement jouit d'un régime d'octrois, mais il y a inégalité dès que l'école séparée dessert les élèves de 9ième et 10ième années.

En Ontario, le français est autorisé par le ministère de l'Éducation lorsque la Commission scolaire le veut bien; et il arrive trop souvent que les commissaires d'écoles ne jugent pas à propos de tirer profit de cette permission.

1969, 1 février: Les griefs se succèdent; les lecteurs s'y habituent. Il arrive parfois qu'une promesse surgit dans cette moisson de plaintes. Aussitôt les éditorialistes francophones la publie à la une, espérant nous faire oublier les misères passées. Ainsi, Vincent Prince, dans un éditorial, nous parle des Franco-Ontariens qui prennent au mot la promesse du premier ministre Robarts, promesse qui consiste à favoriser le fait français. Le gouvernement Robarts s'engage (donc, auparavant, rien de cela n'existait!)

- 1- à établir un réseau complet d'écoles françaises;
- 2- à accepter un certain bilinguisme au niveau de la fonction publique;
- 3- à extensionner ce bilinguisme à la législature, à certaines municipalités et aux tribunaux.

Il n'a jamais été question cependant d'encourager la culture, car beaucoup d'Ontariens ont beaucoup de peine à souscrire aux «concessions» déjà proposées par leur premier ministre.

Vincent Prince conclut: «Il s'agit d'une question de justice et M. Robarts a déjà démontré qu'il entendait être juste envers sa collectivité francophone». Entendre cela sans sourire... Voyons si on donnera suite à ces promesses en continuant la lecture des griefs.

1970, 9 mai: *La Presse Canadienne* de Toronto nous apprend qu'un groupe de contribuables anglophones ont pris l'initiative d'une requête en injonction qui vise à empêcher la Commission scolaire d'Ottawa de transformer une école secondaire de langue anglaise en école française afin de pouvoir reloger les 400 élèves de l'école Notre-Dame-du-bon-Conseil, école francophone qui doit fermer ses portes en juin à l'expiration de son bail.

Le juge Carl Stewart, de la Cour suprême de l'Ontario, prend en délibéré cette demande qui soumet aussi au tribunal que soit déclarée nulle et non avenue la décision du 10 février de convertir à l'enseignement français cette école secondaire!

1970, 13 novembre: Jean-Nil Bouchard, étudiant de l'Université de Montréal, écrit dans *Polyscope*, un article sur la désaliénation du peuple québécois; en voici un extrait: «J'ai vu de pauvres bougres pas plus calés en anglais que moi, trembler devant des «Employment Supervisors» qui leur refuseraient furieusement le droit de gagner leur pain dans la région de Sudbury, à la mine Falconbridge, alors que 90% des employés qui assumaient la production parlaient le français. Ces employés d'ailleurs, quelques mois avant mon arrivée, avaient dû refuser, un bon matin, de descendre sous terre parce qu'une affiche proclamait qu'il leur était interdit dorénavant d'utiliser le français entre eux sur les lieux du travail».

1972, 19 janvier: Suite au rapport intérimaire de la Commission d'enquête sur l'enseignement post-secondaire en Ontario, l'Association canadienne-française de l'Ontario déplore le rejet de sa demande d'un sous-ministre de l'éducation pour les francophones; en attendant, l'ACFO continuera de jouer son rôle de leadership sur les questions scolaires, mais il s'agit là d'un rôle appartenant en propre au gouvernement.

Présentement, des 20 collèges communautaires en Ontario, un seul, le Collège Algonquin, ouvre ses portes aux francophones!

1972, 11 novembre: *La Presse* relate la lutte que les Franco-Ontariens doivent mener contre les autorités scolaires de la région d'Elliot Lake.

1974, 1^{er} juin: Un article dans *La Presse* fait un tour d'horizon dans les différentes provinces du Canada quant à la langue d'enseignement; en Ontario, les règlements indiquent qu'il faut au moins regrouper 20 élèves pour assurer l'enseignement en français et même lorsque cette condition est remplie, les conseils scolaires à majorité anglophone peuvent très bien trouver diverses raisons pour refuser cet enseignement; d'ailleurs en 1973, le ministre a dû instituer un tribunal d'arbitrage après le dur conflit de Sturgeon Falls.

Selon un porte-parole de l'Association canadienne-française d'Ontario, les choses se sont améliorées mais, comme on le sait, après trois quarts de siècle de luttes épiques et démoralisantes... et après qu'une grande partie des francophones eurent été carrément anglicisés. Voilà le secret. Il faut lutter contre les efforts des francophones; puis, quand le seuil de non-retour est franchi, alors donnons quelques subventions par-ci, par-là, laissons tomber un peu de lest pour faire valoir le fair-play britannique; mais le mal sera fait et l'anglicisation se continuera d'une façon irréversible. Même le Québec n'est pas à l'abri de cette sournoise tactique assimilatrice.

1974, 10 juin: Charles Castonguay, professeur de mathématiques de l'Université d'Ottawa, publie un texte dans *Le Devoir* intitulé: «Les illusions brisées de la Commission B-B». Voici quelques extraits:

- 1- La cause principale du déséquilibre progressif observé est l'anglicisation croissante des Franco-Ontariens qui demeurent du côté ontarien de la ville d'Ottawa.
- 2- En passant de l'adolescence au monde adulte, c'est-à-dire au moment de leur choix linguistique définitif, 27% des jeunes Franco-Ontariens de la région d'Ottawa optent pour l'usage de l'anglais en famille. Leurs enfants auront aussi l'anglais comme langue maternelle.
- 3- Dans Ottawa, un jeune francophone sur trois s'anglicise.

1975, 28 avril: Jacqueline Pelletier d'Ottawa écrit à John Clemente, procureur général de l'Ontario, pour se plaindre du fait qu'elle a reçu une contravention rédigée en anglais seulement... Ce sont ces mille et une petites choses qui font que l'Ontario ne respecte pas l'autre peuple fondateur ni l'esprit ni la lettre du pacte de la Confédération de 1867.

1975, fin de l'année: *La Presse canadienne* nous annonce que le français à Ottawa est en mauvaise posture. Il s'agit d'une enquête faite en 1974-75 par un sociologue de l'Université d'Ottawa, M. Lamy pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les francophones, même s'ils constituent 20% de cette ville (Ottawa), ont conscience d'être un groupe extrêmement faible. La moitié de ces francophones seulement en méritent le titre. 55% de ce groupe ne parlent plus le français à la maison! Au travail, 35,2% ne parlent que l'anglais; 42,4% conversent autant en anglais qu'en français et enfin, seulement 12,7% ne parlent que le français. (P.C., 28 mars 1977.)

1977, 18 janvier: Luc Bernier de Vanier écrit dans *Le Devoir* en réponse à Rodrigue Biron qui affirmait que le maintien de la Confédération canadienne retardait l'assimilation rapide des minorités canadiennes-françaises dans le reste du Canada. Comment cela serait alors, si en 10 ans, on a constaté que 225 000 francophones, soit 50% des Franco-Ontariens, ont opté pour l'anglais comme langue d'usage? Après plus de cent ans de fédéralisme, les Franco-Ontariens (6,9% de la population) ne jouissent d'aucune reconnaissance légale sur le plan provincial. Aucune loi, aucun règlement n'oblige les commissions scolaires à construire des écoles françaises. Impossible d'obtenir un seul collège communautaire (équivalent du Cégep au Québec).

Aucune institution de santé qui soit obligée de fournir des services en français même dans les endroits où existent des groupes importants de francophones!

1977, 23 février: André Lafrance, m.d., d'Ottawa écrit dans *Le Devoir*: «Quand j'ai fait rédiger mon testament, je m'attendais, vu que je transigeais avec un avocat de langue française, à recevoir une version française de ce document; quelle ne fut donc pas ma surprise de recevoir un texte anglais. Quelques mois plus tard, j'achetais d'un courtier francophone une police d'assurance émise par une compagnie francophone (l'Économie) qui a son siège social à Montréal; là encore, je devais avoir la désagréable surprise de me voir remettre un texte anglais.

Dans un cas comme dans l'autre, on a eu la gentillesse de me faire remarquer qu'il était techniquement possible de préparer ces documents en français mais qu'une telle version française n'aurait aucune valeur légale et que conséquemment, il y allait de mon intérêt d'accepter la version anglaise...

J'ai compris que l'obligation qui est faite aux Franco-Ontariens de s'en tenir à l'anglais, et à l'anglais seulement, dans tous leurs rapports avec les divers niveaux de gouvernement de leur province dépasse les bornes du réalisme, de la raison et du gouvernement civilisé.

J'ai compris que, contrairement à celui du Québec, le gouvernement de l'Ontario n'admet pas comme souhaitables des formes raisonnables et civilisées de reconnaissance pour la principale communauté minoritaire et qu'il agit comme si cette minorité n'existait pas».

1977, 17 mars: Marc Lalonde écrit dans *Le Devoir* un article au sujet du français en Ontario: «Entre les mots et la réalité, l'écart reste trop grand». L'auteur affirme que même si «le premier ministre Davis prétendait la semaine dernière avoir assuré aux Franco-Ontariens une gamme complète de services, les résultats sont équivoques».

Voici quelques faits pour appuyer cette affirmation:

1- Il y a deux semaines, le principal de l'une des écoles secondaires de langue française, à Ottawa, propose d'obliger les élèves à s'exprimer uniquement en français à l'école; en réac-

tion, la presse anglophone soulève une vive controverse.

- 2- Dans le comté d'Essex, le projet de créer une école secondaire française provoque une vive hostilité.
- 3- La région d'Ottawa compte 36% de francophones et pourtant, le gouvernement de l'Ontario n'a pas encore trouvé le moyen d'instituer un système d'administration judiciaire qui soit véritablement bilingue.
- 4- En Ontario, une assignation pour infraction au code de la route est toujours signifiée en anglais. Le maire de Hull en sait quelque chose, il a récemment passé une journée dans une prison d'Ottawa pour manifester sa désapprobation.
- 5- Le directeur de la formation permanente au Collège Algonquin ne peut adresser la parole en français au cours des audiences à Ottawa sur l'Ottawa-Carleton Official Plan», c'est le conseil municipal de l'Ontario qui l'a mis au courant (à moins d'aviser 24 heures avant pour retenir les services d'un interprète). Ainsi, dans cette région où les francophones sont les plus nombreux, le gouvernement de l'Ontario n'a pas jugé utile d'assurer les services d'un interprète.

Comment ensuite, après ces quelques faits, avoir l'audace d'affirmer que l'Ontario protège les droits des Canadiens-Français et qu'elle leur accorde les mêmes services que ceux dont jouit la population anglophone du Québec!

1977, 29 mars: Marcel Pépin du journal *La Presse* écrit que «La rengaine de Davis ne convainc plus personne». Les Ontariens sont passés maîtres dans l'art de proposer des solutions généreuses et de se retirer juste au moment où un effort concret s'impose pour les appliquer. Relevons quelques autres idées de cet article:

- 1- Faisant mine d'être d'accord, tout en se traînant les pieds, le gouvernement ontarien, depuis des décennies, refuse dans les faits d'appliquer les principes qu'il énonce dans les conférences fédérales-provinciales, au sujet de la bilinguisation du Canada.
- 2- L'Ontario n'a pas de vie française. Ils y sont officiellement 750 000 Canadiens de langue française et pourtant, même dans la région où leur concentration est la plus forte, on a beau chercher, on ne peut trouver de civilisation française à l'œuvre.

- 3- L'université, depuis le jour où le gouvernement s'y est immiscé, fonctionne surtout en anglais.
- 4- Les hôpitaux, depuis qu'ils ont cessé d'appartenir à des corporations privées, sont devenues anglophones.
- 5- Les Ontariens ne croient pas au Canada bilingue et biculturel. La réalité, c'est que l'Ontario a d'abord le souci de protéger la prépondérance fédérale au pays, de manière à protéger ses marchés et à agir, par le biais de son influence et de ses dollars, sur l'orientation des neuf autres provinces.
- 6- Si un groupe vit quotidiennement les brimades de son statut de minoritaire, c'est certainement le groupe franco-ontarien, d'où les nombreuses défections enregistrées chaque année parmi ces courageux ouvriers qui, après un certain temps, laissent tomber et inscrivent leurs enfants dans les institutions anglophones de manière à ce qu'ils n'aient pas à subir les humiliations dont leurs parents ont fait les frais pendant trop longtemps.

1977, avril: Les Francophones hors Québec publient *Les Héritiers de Lord Durham*. On y donne quelques titres d'articles de journaux qui dépeignent on ne peut mieux les problèmes de nos frères ontariens:

- 1- Les Franco-Ontariens et l'assimilation: «Plus de la moitié ne parlent plus le français». Ottawa.
- 2- L'assimilation se fait surtout par le travail. Ottawa.
- 3- La population en l'an 2 000: seulement 23% de francophones dans 25 ans. Ottawa. (P.C.)

On y mentionne que depuis quelques années, les 200 000 francophones du Nord de l'Ontario réclament un poste de production de radio et de télévision.

La société a présentement deux correspondants à Sudbury. Ces derniers doivent couvrir tout le nord, ce qui leur est évidemment impossible. Le temps d'antenne quotidien à leur disposition est insuffisant et ne touche qu'une partie de la francophonie du nord.

Le rétablissement d'un centre de production dans le nord ontarien est urgent, compte tenu des distances et des différences culturelles qui séparent cette région de Toronto et d'Ottawa.

1977, 1 avril: William Davis, premier ministre de l'Ontario, vient au Québec. Il semble qu'il ne dit pas toute la vérité au sujet des Franco-Ontariens. Le docteur André Lafrance d'Ottawa se charge de préciser certains faits, ce qui nous rapprochera de cette vérité:

- 1- Marc Lalonde fait certains reproches à W. Davis au sujet des Franco-Ontariens. M. Davis devient étrangement silencieux, lorsqu'il est mis au défi par M. Lalonde de prouver que ses accusations ne sont pas fondées... il y a, entre autres, la question du conflit scolaire d'Essex-Windsor qui comment à s'ébruiter.
- 2- Quand M. Davis affirme que l'Ontario a créé un système d'enseignement en langue française, il s'agit tout au plus d'un réseau d'écoles élémentaires et secondaires dont plusieurs furent obtenues au terme de luttes pénibles et prolongées.

Quand on parle des *choses très positives* auxquelles les Franco-Ontariens ont eu droit, dans le cas des écoles secondaires de Cornwall et de Sturgeon Falls, il s'agit du même ordre que celles d'Essex-Windsor!

Et quand M. Davis ajoute que le développement du réseau d'écoles élémentaires et secondaires se fait harmonieusement, «je ne peux m'empêcher de lui rappeler les noms de Mississauga, Elliott Lake, Orillia, London, Hamilton, Cambridge, Burlington etc., noms qui rappellent aux Franco-Ontariens la voie trop souvent semée d'obstacles qu'ils doivent encore aujourd'hui affronter pour l'obtention de leurs écoles.

Pour ce qui est des collèges communautaires, il serait plus juste de parler du Collège communautaire, car il n'y a que le Collège Algonquin qui ne puisse être considéré raisonnablement bilingue, puisque environ 20% de sa clientèle y suivent des cours en français.

Quant aux universités françaises, on mentionne celle d'Ottawa; or Charles Castonguay l'a décrite comme «une université ontarienne comme les autres, saupoudrée de francophonie». «*Et moi-même, à titre de diplômé de cette université, je peux témoigner de l'absence totale d'enseignement en français à la faculté de médecine de cette université.*»

Pour ce qui est de l'université Laurentienne, un professeur qui y enseignait faisait remarquer il y a quelques jours que de 1967 à 1977, le pourcentage d'étudiants francophones est passé de 18,1% à 9,2%.

3- Le secteur judiciaire. On ne parle que du projet pilote de Sudbury. (D'abord, c'est uniquement pour certaines cours de justice de la région de Sudbury et non à Ottawa!) Et cela, c'est suite aux pressions exercées par les membres du Mouvement. C'est par le temps et par d'autres personnes qui avaient préféré aller en prison plutôt que de payer des contraventions unilingues anglaises et non pas de sa propre initiative que M. McMurtry a été amené à prendre cette décision.

De plus, ce projet pilote se limite à la division criminelle de la cour provinciale et à la cour dont relèvent les infractions au code de la route. Les cours des petites créances, les cours civiles et les tribunaux supérieurs en sont exclus.

M. McMurtry a bien exprimé l'intention de rendre ce projet permanent; mais depuis un mois on entend plus parler de rien! Serait-ce une autre promesse?

«En somme les services judiciaires bilingues en Ontario, ce n'est pas pour demain! M. Davis devrait avoir le courage et l'honnêteté de dire sans ambage que son gouvernement n'a jusqu'à maintenant à peu près rien fait dans ce domaine.»

Le ressac causé par les programmes de bilinguisme du gouvernement Davis fut minime pour la bonne raison que «le ressac n'existe pas quand on ne fait à peu près rien» comme le disait Albert Roy, député libéral du comté provincial d'Ottawa-est.

4- S'il n'y a pas de politique d'égalité des langues officielles en Ontario, ce n'est pas parce que les Franco-Ontariens implicitement et explicitement ne l'ont pas demandé, c'est tout simplement parce que M. Davis et son cabinet n'en veulent pas. D'ailleurs, Sydney Handelman, ministre de la Consommation et du Commerce, déclarait l'automne dernier devant les membres de l'Alliance pour le bilinguisme que l'Ontario ne reconnaissait pas le français en tant que langue officielle et n'avait aucune intention d'en inscrire la reconnaissance dans un texte de loi.

1977, 16 juillet: L'ACELF fait un tour d'horizon au sujet de l'enseignement en français hors du Québec: en Ontario, les législatures existantes font du français une langue d'enseignement, bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir afin d'assurer aux francophones des institutions scolaires adéquates à tous les niveaux.

1977, 25 juillet: Les commissaires de la Commission scolaire du Comté d'Essex se débarrassent du problème de la construction d'une école française; ils passent la patate chaude au gouvernement de l'Ontario. Pour un porte-parole de la population francophone de Windsor, ces commissaires «viennent de démontrer qu'ils ne veulent rien savoir de la langue française ou des droits de la minorité francophone».

Quand la province de l'Ontario, pour une fois, pourrait aider la cause des francophones, c'est la commission scolaire qui met des bâtons dans les roues!

Comme conclusion, nous continuerons à citer Marcel Pépin (*La Presse*, 29 mars, 1977):

Quand le premier ministre William Davis vient raconter aux Québécois que son gouvernement est conscient de la dimension biculturelle du Canada et qu'il agit en conséquence, il se moque de son auditoire.

Personne en Ontario ne connaît mieux le dossier de l'éducation que le premier ministre Davis qui, à titre de ministre de l'éducation, dans le passé, a reçu des dizaines de mémoires des organismes franco-ontariens, réclamant non seulement des écoles françaises mais une vie française encouragée par l'État.

L'Ontario, sous Davis comme sous ses prédécesseurs, a plutôt opté pour l'anglicisation inévitable des Franco-Ontariens, ce qui s'est effectivement produit.

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947
par Lionel Groulx

4 forts numéros
par année

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	\$20.00
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	\$10.00
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	\$20.00
Abonnement de soutien	\$40.00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

relations

*Un magazine chrétien
d'analyse et de réflexion
sur l'actualité
sociale et culturelle*

Des dossiers

- Les négociations dans le secteur public et parapublic
- La réforme scolaire
- Les nouveaux ministères dans l'Église
- Le travail à temps partiel

Des soirées publiques

- chaque mois un débat sur un sujet d'actualité

Abonnement

1 an (10 nos)	12,50\$
à l'étranger:	14,50\$
par avion:	20,00\$

Nom

Adresse

**8100, St-Laurent, Montréal
H2P 2L9 (514) 387-2541**

La Nation et les Sociétés nationales

par LÉO GAGNÉ¹

Je me suis demandé: «Qu'est-ce qu'il reste dans ce '*Nationale*', dans les S.S.J.B. d'autrefois, transformées en Sociétés Nationales des Québécois? En quoi et pourquoi peut-on les qualifier de Nationales? Qu'est-ce qui la différencie des autres associations ou organismes? Quels sont les devoirs qui s'imposent à une Société qui se définit '*Nationale*'?»

Je ne sais pas si mon propos peut apporter des réponses à toutes ces questions. Mais je sais qu'elles méritent au moins d'être posées, et pour cela même, elles méritent un effort de réflexion commune.

La question nationale, j'allais dire le combat national, mais cela est autre chose, est une question fort complexe qui englobe l'ensemble du fonctionnement d'une nation structurée. Dans tous ses aspects: politique justement, mais aussi économique et social, et culturel. Sans oublier l'éducation.

Et une Société qui s'affirme *Nationale* doit en conséquence se préoccuper:

— *du politique*, du statut politique de la Nation et de la santé politique, aussi bien que de la vie politique, relations entre les niveaux de gouvernements...

— *de l'économique*, de l'indépendance économique, de la vitalité économique de la Nation, des leviers économiques, des centres de décision, de développement...

1. Exposé au Château Bonne Entente, à Québec, le 14 septembre 1984.

— *du social*, du bien-être de la population, de la qualité de la vie, de l'environnement; toutes valeurs sociales nouvelles qui méritent qu'on s'y intéresse, de la jeunesse et des problèmes angoissants qui la confrontent... et la place des femmes...

— *du culturel* aussi, de l'enracinement dans la culture

populaire de la nation, des modes d'expression nouveaux et plus proches de la jeunesse, de leur jonction avec les anciens modes d'expression, du folklore, de la culture religieuse dans sa dimension patrimoniale, de la densité des arts d'interprétation et la richesse des métiers d'art, de la production intellectuelle et des métiers qui la sous-tendent: l'imprimerie, la diffusion du livre, etc...

— et j'ajoute *de l'éducation*, de la qualité de l'enseignement, de son adaptation aux exigences de la cité technologique, aux valeurs nouvelles, la formation aux adultes, le recyclage et surtout, à la qualité de l'enseignement du français, enseignement qui reste à la base de tout apprentissage, même de la maîtrise de l'ordinateur.

Que voilà, direz-vous, un éventail de préoccupations et d'objets qui risquent de vous essouffler en tant que dirigeants d'une Société Nationale!

En effet! En conséquence, les choix s'imposent à votre réflexion. C'est le sujet même de notre rencontre de fin de semaine. Que choisirez-vous? Quoi choisir? Devant l'ampleur de ces choix, on reste perplexé.

On ne peut tout faire, et surtout on ne peut faire tout en même temps. Aussi, essayons de décortiquer les questions, de les sérier.

Si on me demande: à quel ordre de problèmes faut-il d'abord s'attaquer? Je répondrais spontanément: à tous! Oui à tous, mais pas avec la même importance et pas de la même façon dans tous les cas.

Je n'entreprendrai pas de faire un bilan de l'état actuel du Québec. Je me contenterai d'en tracer, assez grossièrement d'ailleurs, les grandes lignes.

En tête de liste, parlons de politique, avec un grand P, de grande politique. Où en sommes-nous présentement? Nous sortons d'une longue et pénible période d'affrontements entre les pouvoirs fédéral et québécois. L'arrogance du gouvernement Trudeau qui jouissait d'une option majoritaire — inconditionnelle, tribale (disait-il) au Québec, a tenu en échec toutes les aspirations les plus légitimes des gouvernements québécois, et

qui ont leur enracinement dans l'histoire politique des dernières décennies, réduisant le Québec au statut d'une province comme les autres, d'un grand gouvernement local.

Avec acharnement et hargne manifeste à l'endroit du nationalisme québécois, tout a été mis en œuvre pour contrer les projets collectifs du Québec. Nos politiciens fédéraux ont même poussé l'effronterie jusqu'à prétendre qu'ils incarnaient, eux seuls, la légitimité québécoise après le référendum.

Cette lutte a été dure et coriace, avec le résultat que sur le plan constitutionnel et politique, le Québec en sort affaibli et sa population profondément divisée.

J'ai eu l'occasion d'écrire à la suite de la démission de Pierre Trudeau, que le *French Power* était un accident historique, une erreur de l'histoire récente du Canada. Le *French Power* n'est pas tellement le résultat de la volonté des Québécois, qui n'en savaient pas trop rien de toute façon, à l'origine, mais le fait de la grande peur des *Canadians*, c'est-à-dire des Anglo-Canadiens. Une situation anormale, contre nature, qui ne pouvait durer encore longtemps, ce qui est plus important, qui ne pourra jamais se répéter, quand bien même tous les francophones le voudraient expressément, de toutes leurs forces.

Donc les circonstances ont changé depuis lors. Il y a eu le 4 septembre.

Mais ne nous méprenons pas. Quels que soient les porte-paroles fédéraux à Ottawa, ils continueront les politiques centralisatrices inscrites au cœur même du régime fédératif canadien. C'est une tendance qui ne s'est jamais démentie depuis le rapport Rowell-Sirois des années 40.

Nous sommes en quelque sorte dans une situation en porte-à-faux. D'une part, nous élisons à Québec des députés pour servir les intérêts les meilleurs des Québécois, pour que le Québec soit un instrument au service de la promotion des intérêts collectifs et du bien-commun, un outil d'affirmation, d'épanouissement et d'émancipation. D'autre part, nous déléguons à Ottawa, souvent aveuglément, des députés qui sacrifient à l'esprit de parti et à la solidarité partisane, qui endossent des politiques centralisatrices et interventionnistes, qui desservent les intérêts du Québec sous prétexte de servir les intérêts de tout le pays. C'est

ainsi qu'on aboutit à un rapatriement unilatéral, à des politiques d'uniformisation des minorités, à des appuis en Cour suprême aux contestations de la Charte de la langue française. Tout cela frise l'imposture, sûrement l'indécence politique.

Au Québec, qu'en est-il? Il y a en place un gouvernement indépendantiste, dont la volonté est chancelante. On y manque de fermeté politique et, disons-le, de clairvoyance. Du côté de la relève, on ne peut que rester perplexe. Le parti libéral est inféodé — un peu malgré lui — à la collectivité anglophone, farouchement opposée à l'émancipation du Québec, qui a tenu en échec les politiques linguistiques, en faveur du français.

Situation affligeante en réalité sur le plan intérieur québécois!

Nous sortons à peine d'une grave crise économique qui a ébranlé les assises de notre société, qui en a compromis non seulement la prospérité (arrogante en quelque sorte) des années 60 et 70, mais qui a stoppé dangereusement le développement du Québec. Je n'ai pas l'intention de traiter de tous ces maux qui ont nom: récession, inflation, taux d'intérêts élevés, chômage et pauvreté. Tout cela se traduit par la misère d'un grand nombre de nos compatriotes. La jeunesse, on le sait, est durement frappée par cette crise multiforme qui persiste. Pour en sortir, les gouvernements proposent des palliatifs, des solutions à court terme, sinon à courte vue.

Il est de la première importance que nous fassions tous ensemble un effort de réflexion pour asseoir notre économie sur des bases solides, populaires, qui fassent appel au génie créatif des Québécois. Déjà la coopération nous a donné des éléments de réponses. Mais nous n'en sommes qu'à l'ABC de cette formule de prise en charge de nos moyens de développement.

Au point de vue culturel, la société québécoise, vous le savez, est une société en très profonde mutation. Nous vivons un changement qui se traduit par un déplacement de valeurs. Le Québec constitue une société ouverte et perméable, fragile en quelque sorte, influençable par toutes les modes nouvelles, même les plus farfelues, et les grands courants de pensée qui viennent d'ailleurs, surtout du sud des États-Unis, et plus particulièrement, de l'Ouest américain.

Notre jeunesse consomme avidement les produits culturels américains. Elle s'agglutine dans les stades et les parcs pour acclamer ses idoles venus d'ailleurs, elle consacre de longues heures à l'écoute de la télé américaine, ou encore, de la musique à la radio.

La lutte pour assurer la sécurité culturelle des Québécois entreprise il y a vingt ans par les S.S.J.B., en faveur du français, seule langue officielle du Québec, a été endossée par le gouvernement qui, après la Loi 22, a adopté la Charte de la langue française. On sait que depuis son adoption, cette législation, pourtant *saine et nécessaire*, a été attaquée de toutes parts, d'abord par les porte-parole de la collectivité anglophone, et en premier lieu par The Gazette et CJAD, qui ont livré un combat d'arrière-garde sous les prétextes les plus fallacieux. Ils ont été endossés par des citoyens irréductibles qui ont intenté des procès à la Charte. Mais le scandale vient des milliers de francophones avec à leur tête des députés fédéraux séniles et félons, et des ministres qui ont décrié la Charte comme s'il s'agissait d'une oppression à l'endroit de «pauvres et malheureux anglophones» oubliés au Québec, sur une terre inhospitalière.

On a réussi à réveiller de vieilles *bibites* chez les Québécois et à leur donner mauvaise conscience. Cela s'est reflété dans la presse de langue française et chez de nombreux faiseurs d'opinions de tous les milieux, et surtout du monde des affaires, qui n'ont eu de cesse d'estoquer cette loi pourtant salvatrice, jusqu'à ce que des jugements de cour, à répétition, l'aient charcutée et vidée de sa substance même.

Aujourd'hui, la lutte est à reprendre sur une autre base. Il faudra y réfléchir, trouver des moyens de réaffirmer la prédominance du français, de lui assurer la place qui lui revient de droit, la première, et je dirais, *sans partage*.

Au plan social, la société québécoise est aussi en mutation. Les vieilles valeurs qui ont fait la force et la stabilité du peuple québécois ont sauté. Je n'en ferai pas le bilan. Vous connaissez la situation tout aussi bien que moi, pour la vivre tous les jours. S'il y a des facteurs négatifs, il faut aussi tenir compte des aspects positifs: la scolarisation plus poussée, les rôles de plus en plus nombreux assumés par les femmes dans tous les secteurs de

la vie communautaire, les politiques de bien-être qui assurent une vie décente aux gens du troisième âge, etc...

Voilà un tableau bien sommaire de l'état de la nation pour orienter notre discussion.

N'attendez pas de moi que je vous apporte des solutions toutes faites. Dans l'état actuel du Québec et des francophones, il n'y a pas de solutions miracles, de remèdes à tous nos maux.

Il faut prendre les problèmes un à un et leur accorder toute l'attention qu'ils méritent. C'est à vous de le faire en votre qualité de dirigeants d'une Société Nationale.

Mais cela m'amène à poser la question: Les Sociétés Nationales ont-elles encore un rôle à jouer aujourd'hui dans ce Québec profondément transformé? Si oui, quel rôle peuvent-elles tenir?

Disons d'abord, et je l'ai souvent répété, les *Sociétés Nationales*, en cela même qu'elles sont et se déclarent *nationales*, n'existent pas pour elles-mêmes. Elles ne sont pas là pour accumuler des richesses, (bien qu'il faille avoir les moyens de son action) ni pour sauvegarder des intérêts de classe, de clans, de professions.

Elles sont, et c'est là leur unique raison d'être et la justification de toutes leurs actions. Elles sont au service de la *NATION*, dans sa totalité. Elles existent pour *servir* la collectivité toute entière. *Elles doivent épouser les aspirations les plus profondes, les plus permanentes de la nation et mettre toutes ses forces vives à leur service.*

Elles doivent identifier, dans le contexte nouveau du Québec et du Canada français, les intérêts supérieurs des francophones et, les ayant reconnus, organiser et mener les luttes pour que ses intérêts collectifs soient respectés.

Pour s'acquitter de cette responsabilité, elles doivent se donner des moyens pour agir. Et ces moyens tiennent à leur rôle.

Un rôle d'interprète:

Les Sociétés, en cela même qu'elles sont vouées aux intérêts supérieurs de la Nation, ont un rôle d'interprète de ces intérêts

collectifs auprès de la population et des gouvernements de tous les palliers. Ce rôle lui impose cependant le devoir d'indépendance face aux partis politiques et aux gouvernements. Il faut se garder les coudées franches pour parler nettement et être crédible.

Interpréter, oui! S'inféoder, non!

Un rôle de rassembleur:

Les Sociétés doivent s'ouvrir à toutes les familles et tendances politiques, et rassembler toutes les bonnes volontés qui acceptent le dénominateur commun de travailler à la promotion des intérêts collectifs du Québec et des Québécois, et du Canada français et des francophones.

Il ne faut pas se contenter des renouvellements de cotisations des membres du Service d'entraide et d'assurance. Il faut susciter l'adhésion du plus grand nombre de gens possible, certes, mais il faut aussi aller chercher des personnalités capables d'apporter leur connaissance et leurs talents à la cause nationale.

La Société a le devoir de se renseigner, de recueillir toute l'information possible relative aux grands dossiers de la Nation, politique, économique, social, etc...

Pour cela, il faut se donner les moyens de faire des enquêtes et des analyses de situation, susciter des études bien documentées et, au besoin, se payer des recherches sérieuses.

Évidemment, toutes ces formes d'étude et d'enquête doivent être évaluées avant de les entreprendre, si on ne veut pas y engloutir, pour des résultats futiles, des énergies indispensables à la vie des Sociétés et des ressources financières.

Un rôle d'éclaireur:

La Société doit constamment être préoccupée par la nécessité d'informer ses membres d'abord, sa population locale et tous les compatriotes, des enjeux en cause et des avenues de solution. Il lui faut donc se doter des moyens de faire connaître le contenu de ses grands dossiers, de diffuser ses analyses et ses prises de position.

Enfin, et je voudrais terminer là-dessus, les Sociétés Natio-

nales ont un nécessaire **rôle de solidarité**. *Un devoir de solidarité et de cohésion entre elles.*

Rien n'est plus attristant, à ce moment-ci de l'évolution du Québec, que la division et la suspicion qui règnent entre les Sociétés Nationales. Comment peuvent-elles prétendre rassembler les forces vives de la Nation, de leur population respective, lorsqu'elles ne sont pas capables de solidarité (et de respect...)?

Comment cette absence de cohésion dans les Sociétés peut-elle s'expliquer, sinon parce qu'on a perdu de vue les intérêts supérieurs de la Nation?

Ce devoir de solidarité doit aussi trouver son application dans l'agir collectif.

Des moyens pour agir:

L'agir collectif: les Sociétés d'État — les institutions. Appuyer tout ce qui peut faciliter l'action de la Société. Se donner, si possible, un *journal de combat*.

La responsabilité commune de tous les dirigeants des Sociétés Nationales est d'être des éclaireurs de leur collectivité locale, régionale et nationale; des porteurs d'idées salvatrices en ces temps particulièrement difficiles pour le Québec et le Canada français.

La guerre des écoles privées en France

par GÉRARD CLÉMENT, professeur

Depuis plus de deux ans, le parti socialiste dont M. Mitterrand est le Président et M. Pierre Maurois, le premier ministre dirige la France.

Dans son programme électoral, il y avait, entre autres propositions: l'étatisation des écoles privées pour les remplacer par des écoles neutres et gratuites, dont les professeurs deviendraient des employés de l'État. À la mi-janvier, le gouvernement présenta à la Chambre des députés un projet de loi dans ce sens. C'était jeter le feu aux poudres dans un secteur vital pour les catholiques, dont la population alimente 97% des écoles libres (privées). Aussi les parents ne tardèrent pas à s'organiser, afin de protester en masse.

Le Comité national de l'enseignement catholique prit la direction de ce vaste mouvement contre la loi-guillotine de l'enseignement privé. Il en résulta des rassemblements régionaux monstres destinés à faire pression pour que le gouvernement retire sa loi.

22 janv.	80 000 personnes à Bordeaux;
29 janv.	150 000 personnes à Lyon;
18 janv.	350 000 personnes à Lille;
4 mars	800 000 personnes à Versailles (1 ^{ère} manifestation);
17 mars	1 500 000 personnes à Versailles (2 ^e manifestation).

Les journaux firent largement état de ce mouvement de protestation et en firent des commentaires élogieux. En voici quelques extraits:

«Aucune cause de mémoire de République n'a soulevé, en si peu de temps, une telle masse de manifestants. Les grandes pompes du Panthéon, en mai 1981, font petite figure en regard de ce déferlement populaire.» (Robert Masson, *La France Catholique*)

«À Rennes, c'était, dans les rues, un formidable rassemblement pour la liberté qui a dépassé toutes les espérances: 350 000 personnes: une véritable marée humaine rappelant celle de l'Apocalypse dont l'auteur nous dit que nul ne pouvait la compter.» L'organisation avait concentré 14 trains spéciaux, 3 000 autocars, sans compter les milliers d'automobiles et autres moyens de locomotion de toutes sortes. Sept évêques étaient présents, dont le cardinal Gouyon. Celui-ci prit la parole: «Nous avons attendu l'heure où le péril deviendrait assez pesant pour jeter le poids de notre autorité morale au service de l'école libre menacée. Aujourd'hui, nous sommes là avec vous et nous resterons à vos côtés jusqu'au bout. Vous pouvez compter sur notre total appui. Il faut que vous le sachiez». (Antoine de Fabrègues, *La France Catholique*.)

Comme la Chambre législative ne bougeait pas, surtout les socialistes, le Comité national de l'enseignement catholique décida de frapper un grand coup. Le 17 mars, environ 1 500 000 personnes venant de tous les coins de la France convergèrent vers Paris. Les Parisiens en eurent plein les yeux de voir défiler 10 ou 12 personnes à la fois, en rangs serrés, en direction de Versailles. Il y avait même un char allégorique qui représentait une *école libre* que l'on plaça dans un lieu élevé, afin que tout le monde la voie; on pouvait aussi remarquer des banderoles et des pancartes. Les autres rassemblements furent monstres; celui de Paris, le deuxième, fut spectaculaire. Ce coup de bélier ébranla le gouvernement, sans le faire céder. Il y eut, en Chambre, d'après débats où fut discuté le projet de loi.

Le Président du Conseil, M. Pierre Roy, ne voyant pas d'issue à son projet qui allait diviser la France, se rendit au château de l'Élysée, résidence du Président de la République, et donna sa démission.

Comme, en France, c'est le Président qui nomme les premiers ministres, M. Mitterrand chargea un de ses amis, M. Laurent Fabius, de constituer un autre cabinet. Les quatre ministres communistes démissionnèrent. Ce qui est un gain du point de vue catholique.

Le Chef de l'État, d'accord avec Laurent Fabius, eut recours à un subterfuge pour atteindre le même but: la suppression des écoles libres et leur étatisation. Ils décidèrent de faire

voter la tenue d'un référendum sur la même loi, référendum qui dispenserait ensuite les députés de voter sur cette question. Or, pour tenir un référendum qui entrave les droits et libertés des citoyens, il faut le consentement des deux Chambres. Malgré l'opposition du chef de la droite M. Jacques Chirac, et de ses alliés, la loi fut adoptée sur division, les socialistes ayant la majorité. Le sénat, à l'unanimité ou presque, vota contre le principe de la loi sur le référendum, de sorte que la loi fut battue.

Le mardi 17 avril 1974, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, devant la foule innombrable réunie à Versailles, déclarait: «À la veille de graves décisions, et comme le Comité national de l'enseignement catholique, je dis NON à un processus de fonctionnarisme qui mettrait en péril l'identité de l'école catholique. Il serait trop grave pour la nation tout entière que cette requête ne soit pas prise en considération.»

Voici où on en est, en France, à la veille d'une nouvelle année scolaire. Grâce à la résistance organisée des catholiques, le premier projet de loi contre les écoles privées est tombé, entraînant dans sa chute un premier ministre et son Conseil. Le 2^e projet a été battu au Sénat et les socialistes en sortent affaiblis.

Me GUY BERTRAND,
Tremblay, Bertrand, Morisset,
Bois et Mignault, avocats,

Place d'Iberville 1,
 1195 avenue Lavigerie, no 200,
 Sainte-Foy — G1V 4N3

LAINÉ PAUL GRENIER ENR.

Spécialité
 laine du Québec

2301 est, rue Fleury
 Montréal H2B 1K8
 388-9154

Dr JEAN-CHARLES CLAVEAU

Clinique de pédiatrie

Chicoutimi
 Québec

La messe dominicale à Saint-Pascal

Le 11 mars, nous avons constaté qu'aux messes du dimanche, 1 260 personnes sont venues. Il n'y avait aucune activité spéciale, c'était un beau dimanche. Nous sommes maintenant assurés qu'aux dimanches, il y a entre 1 200 et 1 400 personnes qui viennent à l'église. Nous sommes 3 700 chrétiens dont 500 ne viennent pas parce qu'ils ont entre 0 et 7 ans, 200 vont aux deux Messes de la Villa (pensionnaires, gens du H.L.M., travailleurs, etc.), admettons que 300 sont malades, ont la garde d'enfants ou ne peuvent venir. *Il reste donc 2 700 paroissiens susceptibles de participer à la Messe du dimanche, c'est donc dire que notre taux de participation se situe entre 40 et 50%.* Nous avons l'intuition d'environ 50 à 60%, nous étions donc dans l'erreur de 10 à 15%. Une communauté chrétienne dont plus de la moitié de ses membres ne va plus à l'église est dans un état de maladie inquiétante, car c'est l'Église qui fait l'Eucharistie et c'est l'Eucharistie qui fait l'Église. Quand on ne célèbre plus l'Eucharistie, la foi s'affaiblit dangereusement.

Si on ne participe plus à l'Eucharistie, la fidélité (toutes les fidélités) se disloque. C'est autour de l'Eucharistie du dimanche qu'on participe aux œuvres du Tiers-Monde, au partage avec tous les sinistrés de notre milieu, au partage avec l'Église locale, l'Église diocésaine, l'Église universelle. Si nous avions 90% de nos chrétiens qui venaient à l'Église, nos partages seraient très différents, ils reposent maintenant sur seulement 40% de la population. C'est non seulement la foi et la charité qui sont en perte de vitesse, mais c'est aussi l'espérance. Dans 20 ans, les chrétiens de St-Pascal devront recommencer à faire du porte à porte pour évangéliser ceux qui ne le sont plus et qui ne croient plus au Dieu de Jésus-Christ.

LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE L'ACTION NATIONALE

Nombre Prix

50 ANNÉES DE NATIONALISME POSITIF Synthèse de nationalisme canadien-français de 1917 à 1963. 260 pages. \$2.

LIONEL GROULX, PTRE. En 1978 on a fêté le centenaire de sa naissance. Seul volume sur sa vie et son travail. Études de: Angers, Arès, Allen, Barbeau, Brunet, Blais, Frégeault, Lacroix, Rémillard, Dionne, Tétréault, Genest 1968, 288 pp. \$5. Volume indispensable et très actuel. Illust.

TOUTE LA PENSÉE DE BOURASSA SUR LE SÉPARATISME! Lettres et textes de Bourassa sur le séparatisme. Angers et Nish. 158 pages. \$2. Pour travail historique.

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX UNIVERSITÉS, FAVEUR? PIÈGE? Arès, Allen, Angers, Brunet, Filion, Laporte, Laurendeau, P.-E. Trudeau, 1957, 135 pages. \$2.

LA CHARTE DE VICTORIA, FIN DU FÉDÉRALISME? Angers, Arès, Berner, Brunet, Laplante, Claude Morin, Jacq.-Yvan Morin. 1972. 148 pages, \$2.

ESDRAS MINVILLE (1896-1975) — par Angers, Arès, Gagnon, Létourneau, Harvey, etc. 188 pages, 1976, \$5.00. Illustré.

LA BATAILLE DES COMMUNICATIONS. Le drame de la centralisation fédérale et du peu de flexibilité de son fédéralisme. 1976, 160 pages, \$3.00.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS 3 vols dont celui de février 1968 est épuisé)

I — Exposés de base et documents de travail, nov.-déc. 1967, 275 pages, \$3.00.

II — Assises nationales, mai-juin, 1969, 640 pages, \$7.00.

LA LANGUE FRANÇAISE, ASPECTS CONSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET CULTURELS par Angers, Arès, Beaupré, Castonguay, Dorion, Godin, Laurion, Pépin, Renaud, 1975, 172 pages, \$2.00.

L'ÉDUCATION NATIONALE. Mémoire de SSJB de Montréal à la Commission Parent. Enquête sur le problème national des Québécois francophones. 1962, 180 pages, \$2.

POUR UN QUÉBEC CLAIREMENT ET DÉFINITIVEMENT FRANÇAIS, par Angers. DOCUMENT majeur sur la langue au Québec. 1977, \$2.

LE TERRITOIRE DU QUÉBEC. Dossier sur Hull, le port de Montréal, les parcs fédéraux, le Labrador, Mirabel et le sol agricole. Avril 1977. 104 pages, \$2.00.

AUJOURD'HUI L'ACADIE. Où en est l'Acadie? Et si le Québec se sépare? Universitaires et penseurs acadiens se penchent sur leur futur. La meilleure synthèse sur l'Acadie actuelle. Nov.-déc. 1977. 180 pages. \$3.00.

L'ACADIE AUX ACADIENS 180 p. \$3.00.

LE RÉFÉRENDUM, juin 1979, 22 p. \$6.

John Grube: **BÂTISSEUR DE PAYS,** 1981, 250 p. \$12.

F.-A. Angers: **POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS,** 280 p. \$5.

Promotion industrielle à Richmond

par LOUISE PEARSON (de Sherbrooke)

La crise économique des années 1980 se fait ressentir fortement au niveau des petites villes. Richmond n'échappe pas à la règle. Lorsque la majorité de la population ouvrière se concentre dans 2 ou 3 usines, la fermeture d'une entreprise laisse un grand vide difficile à combler. En 1981-1982, deux importantes inondations ravagent le centre-ville et une usine ferme ses portes. Le taux de chômage est alors estimé à 30%. Face à cette situation, quelques personnes de Richmond se rassemblent, afin de trouver des solutions concrètes et rapides. C'est ainsi que s'est formé le *Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond Inc. (C.P.I.R.)*

Ce comité regroupe des personnes qui se préoccupent d'économie et d'affaires; personnes de tous âges, de toutes les tendances politiques, qui ne sont pas nécessairement des gens d'affaires. Ces personnes sont réunies par un objectif commun, celui de sauver la communauté de Richmond. Pour ce faire, le comité définit plus précisément son objectif comme étant de «renverser le vent de pessimisme qui règne à Richmond, créer un climat d'accueil aux entrepreneurs, mettre en lumière nos forces, valoriser les entreprises-moteurs du milieu, et se doter d'outils modernes de stimulation de l'emploi.»

À partir de cet objectif, le Comité a entrepris et mis à terme plusieurs projets:

- création d'une usine de moulage de plastique;
- création d'un commissariat industriel;
- D.E.P.A.R.T. (Motel industriel);
- revitalisation du centre-ville;
- organisation de la semaine industrielle;
- supervision de différentes recherches relatives au secteur commercial.

Le C.P.I.R. a été officiellement créé le 30 septembre 1981, à

la suite des problèmes économiques mentionnés plus haut. Toute personne adulte désireuse de participer à l'amélioration de la communauté peut devenir membre de cet organisme et tous les membres peuvent participer aux activités par la voie du conseil d'administration. Il y a présentement 93 membres, qui se répartissent ainsi:

- 22 au C.A. général et ses comités;
- 9 au C.A. du Motel industriel;
- 62 au Comité D.E.P.A.R.T.

Le Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond désire un changement des mentalités de la population, de façon à créer un contexte plus propice au développement économique. Il a même présenté sa candidature au Prix Desjardins, 1984.

Les Plastiques Richmond Inc.

Préoccupé par le taux élevé de chômage régnant dans la ville, le C.P.I.R. a créé le projet *Les Plastiques Richmond Inc.*, qui est une usine de transformation de plastiques-amiante. Grâce à des études et des subventions, on a démontré la possibilité de fabriquer des roulettes industrielles en plastique phénolique renforcé de résidus d'amiante.

Les Plastiques Richmond Inc. est une usine de type communautaire où le personnel détient la propriété. Les travailleurs ont été recrutés dans la catégorie des chômeurs de 18 à 30 ans. Ce sont les employés qui forment le Conseil d'administration et demeurent ainsi les seuls propriétaires avec le C.P.I.R. représenté par deux délégués au Conseil.

L'entreprise est en opération depuis un an, 11 emplois ont été créés et l'avenir est envisagé avec optimisme.

Le Commissariat Industriel

Le *Commissariat Industriel* est un organisme autonome qui a pour objectif de susciter et d'accélérer la connaissance et le développement économique de son territoire par la consolidation, l'expansion et l'implantation d'entreprises.

Le Commissariat regroupe les municipalités de Windsor, Bromptonville et Richmond. Il a été financé par onze municipi-

palités environnantes et par le gouvernement provincial qui participe à ce projet pour un montant de 60 000\$. Ce Commissariat fonctionne depuis un an.

D.E.P.A.R.T. et le complexe industriel

Il y a 2 ans, quelques personnes se sont réunies pour faire la synthèse de la situation économique de la région¹. «La zone de Richmond ira en se dégradant si elle ne fait pas bientôt quelque chose pour stimuler son économie.» Tel est le commentaire qui ressort de cette réunion. À partir de cela, on cherche des solutions concrètes, d'où l'idée de lancer un défi à la population de Richmond: *le Motel industriel*. On créa donc le comité en charge de ce projet: il portera le nom de D.E.P.A.R.T. (*Développement Économique pour et avec les Résidents du Territoire*). Ce comité sensibilise la population à l'importance d'investir directement dans la création d'emplois permanents.

Le Motel industriel consiste en un édifice physique où des gens pourraient louer un espace afin de réaliser des projets de fabrication. Ce Motel offre aux personnes qui ont des projets la possibilité de démarrer leur propre entreprise et à ceux qui sont déjà en affaires il offre la possibilité d'élargir leurs activités sans pour autant augmenter leur dépense en immobilisation. Le Motel industriel est situé dans le Parc industriel de Richmond et pourra loger 3 ou 4 entreprises.

De nombreux avantages découlent de ce projet, notamment la possibilité d'obtenir des subventions gouvernementales et de proposer aux entreprises désireuses de s'implanter chez nous un prix de location de beaucoup inférieur à la moyenne régionale. Le complexe industriel offre également des aménagements physiques facilement adaptables à n'importe quel genre de production, et il peut être agrandi à tout moment, pour permettre l'expansion industrielle. La gestion du Motel industriel est confiée à une corporation sans but lucratif et on réinvestira les profits à la création d'emploi.

En juin 1983, on assiste au lancement de la campagne de souscription volontaire avec comme objectif 100 000\$ pour la

1. *Étincelle*, 7 juin 83.

construction du Motel industriel. Grâce à 62 bénévoles et à la participation de la population et des entreprises, on atteint les 3/4 de l'objectif visé en 6 mois, soit 70 000\$. Somme considérable, si on considère que Richmond a une population active de 3 800 habitants. En plus de cet argent, D.E.P.A.R.T. a reçu une subvention de 140 000\$ de l'Office de planification et de développement du Québec. La balance des coûts sera financée par une hypothèque prise sur la bâtisse. Aussi, après de nombreuses négociations, la ville de Richmond offre 2 000\$ et un terrain pour la construction du motel.

Les points caractéristiques de ce projet est son originalité et son caractère innovateur. C'est un projet organisé et financé par la population et c'est elle qui en bénéficiera. En effet, entre 30 et 40 emplois seront directement créés par ce projet.

Le C.P.I.R. étudie présentement la possibilité d'agrandir le Motel et d'ajouter une annexe, afin que chaque locataire puisse bénéficier de services communs, tels secrétariat, photocopies, salles de conférences, micro-ordinateurs, etc...

Le centre-ville de Richmond

Deux inondations importantes ont frappé le centre-ville en 1982: 84 places d'affaires sont touchées, 250 personnes demandent de l'aide.

Étant donné la gravité de la situation, le C.P.I.R. convoque tous les sinistrés à une assemblée. La question: «Vaudrait-il mieux sauver le centre-ville en effectuant des travaux pour le protéger et le rénover ou le relocaliser à un endroit où les eaux ne pourront l'atteindre?» Il est à noter que le centre-ville procure 300 emplois à plein temps et 109 à temps partiel.

Suite à ces constatations, le C.P.I.R. organisa des revendications et manifestations auprès des autorités provinciales et fédérales et a ainsi obtenu un projet de construction d'une digue protectrice le long de la rivière (coût 4 500 000\$). On a également effectué des sondages pour connaître l'opinion des gens d'affaires, des commerçants et des consommateurs.

La première solution a été retenue, et on prépare présentement des projets d'aménagement de la rue principale et de rénovations de commerces et logements.

La semaine de l'industrie

Pour une deuxième année consécutive, le C.P.I.R. a organisé une semaine industrielle. Celle-ci a eu lieu du 23 au 29 octobre 1983. Les objectifs de cette semaine:

- montrer aux industriels que la population est présente et intéressée à participer à cette activité;
- démontrer aux futurs industriels de la région qu'il y a dynamisme économique souvent peu connu;
- éduquer la population et la sensibiliser à l'esprit innovateur que possèdent les industriels de la région;
- faire connaître aux industriels la disponibilité et la qualité de la main-d'œuvre locale.

Cette semaine a débuté par un colloque qui avait pour thème *Gérer pour une meilleure relance*. Par la suite, la population était invitée à visiter quatre entreprises de la ville soit: Scierie Melbourne, Thermo 2 000 Inc., Camoplast Inc., Créations Noryla Inc. Deux cents personnes y participèrent. La Semaine de l'industrie a été organisée par des bénévoles et financée par les entreprises manufacturières de la région.

Après l'étude des dossiers et la rencontre des dirigeants du C.P.I.R., on se rend compte de l'importance de l'implication des gens de la place pour la reconstitution de notre économie. Les affaires allant mal, la tendance est de blâmer tout le monde et en particulier l'État. On n'est jamais mieux servi que par soi-même est un proverbe qui devrait inspirer un grand nombre d'entre nous.

Lorsque certains s'impliquent, comme c'est le cas avec le C.P.I.R., de nombreux commentaires se font entendre, tout le monde a son mot à dire, mais personne ne vient en aide. Les nombreuses contraintes ont retardé de beaucoup l'exécution des projets. Si on prend le Motel industriel, par exemple, on a commencé la construction officielle le 23 décembre 1983, soit presque trois ans après la définition du projet. On prévoit qu'au 1^{er} mars 84 tout sera prêt. Le manque d'enthousiasme de la population face à ce projet est une des raisons de ce retard; le refus de la municipalité d'aider financièrement, le manque de bénévoles et de ressources financières s'y ajoutent. Néanmoins,

le projet se réalisera, puisque la presque totalité des locaux sont déjà loués.

La revitalisation du centre-ville est un autre projet controversé parmi la population. On ne partage pas tous les mêmes sentiments envers la rue principale. Pour certains le centre-ville agit à titre de dépanneur, car ces gens vont faire leurs achats à l'extérieur. On se plaint des prix trop élevés et du manque de marchandises, donc on se dirige vers Sherbrooke ou Drummondville.

En ce qui concerne ceux qui s'intéressent au sort du centre-ville (les consommateurs réguliers, des marchands, des gens d'affaires ou simplement des personnes qui y habitent), ils ne sont pas tous d'accord avec la solution retenue: celle de rénover et protéger le centre-ville au lieu de le changer d'endroit. Il y a aussi le fait que la municipalité devra emprunter (des millions) pour la réalisation de ce projet et ainsi les citoyens verront leurs comptes de taxe augmenter.

Pourtant, on se doit de reconstituer le centre-ville, car on a besoin d'un centre-ville dynamique pour le développement industriel.

Un autre phénomène ressort de cette recherche: peu de jeunes s'intéressent au sort de leur ville natale. C'est pourtant sur eux que repose l'avenir de Richmond et on n'en retrouve que quelques-uns dans les comités. Que l'on parle au niveau économique ou culturel, on entend la même remarque: «Il n'y a rien à faire.» C'est pourquoi la majorité des jeunes s'empresse d'aller vers les grandes villes, alors que les autres attendent.

Le Comité industriel de la zone de Richmond est le meilleur moyen pour réveiller la population. Ce Comité a fait preuve de beaucoup de détermination, car il est extrêmement difficile d'implanter un mécanisme de sauvegarde dans une population à demi endormie. Leurs différentes activités et projets ont fait en sorte que les citoyens ont dû y participer, donc prendre conscience du problème.

L'implantation d'une nouvelle usine et D.E.P.A.R.T. ont permis la création d'un bon nombre d'emplois; il est certain que cela n'a pas créé de miracles, comme certains l'espéraient, mais

cela reste quand même un très bon début. Le C.P.I.R. a été l'objet de nombreuses critiques ces dernières années, certaines à tort, d'autres à raison, mais il demeure néanmoins le seul espoir, actuellement.

Un seul groupe de personnes ne peut régler tous les problèmes, c'est pourquoi on devrait à l'avenir s'inspirer d'un tel Comité pour reprendre en main *nos affaires*. Il est grandement temps de s'en préoccuper, avant que Richmond ne devienne une ville fantôme.

LECTEURS
ET LECTRICES
RENOUVELEZ
VOTRE ABONNEMENT
ET TROUVEZ-NOUS
D'AUTRES AMIS

Le rêve raciste de Lord Durham ne passe pas!

par RENÉ BLANCHARD,
directeur de la SNQ-Centre du Québec

Les anglophones du Québec, tout comme ceux du Canada, veulent croire que le référendum du 20 mai 1981, au Québec, a réglé définitivement le sort du nationalisme québécois et consacré la thèse de Pierre Elliot-Trudeau, selon laquelle le Canada est enfin un pays unifié, centralisé, officiellement de langue anglaise, même si, au Québec et dans quelques institutions fédérales, il faut encore accepter un bilinguisme stratégique.

Nous serions donc à une époque post-nationaliste québécoise et assisterions à la consolidation du nationalisme canadien! Il n'y aurait plus au Québec qu'une bourgeoisie intellectuelle, d'ailleurs de plus en plus mal en point, pour entretenir l'illusion péquiste! Il faut donc, en bonne stratégie, profiter de la situation économique actuelle pour discréditer définitivement ces universitaires attardés, et redonner le pouvoir à une bourgeoisie d'affaires déjà fédéraliste, docile exécutante! La paix, la tranquillité, si appréciées il y a quelques décennies, seront ainsi rétablies au Canada!

Ainsi donc, le Québec, après avoir évacué sa fièvre nationaliste et sa révolution tranquille, redeviendra province comme les autres. On lui redonnera ses pouvoirs traditionnels: contribuer aux grandes affaires canadiennes et seconder le gouvernement central et les autres gouvernements régionaux. À la condition toutefois que ses leaders soient d'accord avec les structures gouvernementales, les programmes et les politiques qui conviennent à la majorité canadienne. Ce qui comporte évidemment la disparition du gouvernement péquiste, la renonciation, par les leaders québécois, à des prétentions de veto, à des concepts d'autodétermination et d'État national!

Cette vue simpliste est révélatrice. Elle prouve qu'on n'a jamais cessé de croire, en milieux anglophones «avertis», que le nationalisme québécois était l'ennemi à abattre au Canada. On

se réjouit que cet élan séditionnel se résorbe enfin comme une mauvaise grippe. On retiendra surtout de Pierre Elliot-Trudeau qu'il a su traiter ce malaise comme une tare interne, entre Québécois, en les divisant profondément et à peu de frais pour le reste du pays, même si quelques séquelles comme le bilinguisme de la fonction publique fédérale ont pu, à l'occasion, être désagréables pour la grande bourgeoisie d'affaires de *Bay Street*. Mais la page serait enfin tournée.

Place maintenant à un Canada fort, *tory*, conservateur ou travailliste, royaliste, soudé à l'Angleterre et au Commonwealth.

Et dans les cercles mondains, ceux de l'armée, du haut fonctionnarisme, et chez les universitaires anglophones, on se félicite qu'une situation si longtemps attendue soit enfin établie. Que le Canada soit enfin le pays rêvé. Que les lois du Québec soient soumises à la Constitution canadienne adoptée par les neuf gouvernements provinciaux à l'instigation d'Ottawa, toujours inspiré par Toronto.

Il y a bien quelques politiciens, tel Joe Clark, qui doutent encore de la mise à la raison du Québec. Mais Joe Clark n'est-il pas un brave garçon des Prairies que l'on a écarté parce qu'il ne comprenait rien aux intérêts et aux politiques de Toronto?

Mais tout est-il si simple? L'évolution politique du monde nous dit que non. Cette conclusion hâtive annonce des temps difficiles pour le Canada fédéral. Car, même lorsqu'on chérit une hypothèse, on demeure contraint à la réalité, et la réalité est tout autre.

En politique, on ne fait pas semblables simplifications, à moins d'être abusé par les déviations qui ont marqué l'ère coloniale, politiques brimant les peuples, installant et opérant des législatures au mépris des droits les plus élémentaires, des traités et des engagements historiques. Et ce fut l'erreur, qui apparaît aujourd'hui grossière, des gouvernements européens du 19^e et du 20^e siècle, de penser qu'en vertu du droit d'occupation ou de conquête, on pouvait impunément, par la force, prétendre imposer ses vues, ses systèmes culturels, sociaux ou économiques à d'autres peuples. Et la même erreur peut se faire à partir d'un contrôle exercé par voie de majorité, notamment dans le cadre

fédéral. Car, fondamentalement, la démocratie n'a de signification que lorsqu'elle s'exerce dans une même famille humaine.

Les empires taillés dans le vif des peuples et des cultures n'ont jamais tenu longtemps, parce qu'il y a des réalités plus profondes que les jeux politiques. Le vouloir-vivre collectif est la base de la politique et le nationalisme demeure un élément premier de tous les véritables et fonctionnels appareils législatifs de notre siècle. Il est à l'origine de toutes les motivations collectives et les explique. Les médailles d'or olympiques y trouvent leur signification, en dépit même de l'esprit olympique. Preuve qu'on a beau tenter d'articuler autrement l'histoire du monde, elle demeure encore trop marquée par des mépris scandaleux de la condition humaine exercés par la force, au détriment du droit et de la justice, pour qu'il puisse en être autrement. Et l'instinct de domination demeure trop présent pour que les peuples se départissent de ce moyen de défense et de survie qu'est le nationalisme.

La colonisation a un effet boomerang. Se peut-il que des coloniaux n'aient pas encore assimilé les leçons de l'histoire et que les fils de la fière Albion n'aient pas compris que les notions de races supérieures ne sont que des fixations de l'esprit colonial, justificatives de politiques et de pratiques infamantes, contraires à la dignité humaine et au respect des peuples, dont les différences de culture, d'aspirations, de religion ou de langue, n'atténuent en rien les droits à l'égalité?

Que l'on regarde les Nations unies. On aura une idée de ce qu'est inexorablement la grande famille humaine: un ensemble de nations revendiquant fièrement liberté, égalité nationale. Non pas que la fraternité humaine ne soit un idéal supérieur à la souveraineté nationale, mais parce que ce concept n'assure aucune protection et n'a aucune valeur de droit. Il en va de même du fédéralisme, qui est mal codifié et mal défini, et dont toutes les nations se méfient.

Il faut vivre en 1984, à corps défendant, avec des codes et des traités, des frontières et des armes, des alliances et des menaces, qui sont nationales. Quand les grands ténors de la politique mondiale auront dépassé ce stade moyenâgeux de l'histoire, les nationalismes seront culturels et non politiques, et le monde

pourra tourner la page «du droit du plus fort». Il faudra que disparaisse ce travers des grandes nations, qui consiste à vouloir les autres à son image et à sa ressemblance.

D'ici là, les petits peuples ne feront qu'imiter les grands coupables de l'état et de l'esprit des lois. Pour se faire une idée de la justice, ils regarderont la situation de ceux qui les oppriment et voudront faire comme eux. Pour se faire une idée du droit, ils regarderont l'usage qu'en font les puissants et tenteront d'assimiler leurs codes, leurs institutions, leurs lois et leurs armes. Pour se faire une idée des droits nationaux, ils liront l'histoire et concluront que ce qui est bon pour les autres est aussi bon pour eux. Il y a des classes acceptées à l'intérieur des familles humaines, mais en dehors il n'y a qu'une espèce humaine.

À l'évidence, le droit ressort de la nature des choses. On le dit *naturel*. Il n'appartient à aucun groupe en propre. La justice non plus. La recherche de l'égalité humaine est une constante de l'évolution du monde, le nationalisme demeurant son outil privilégié pour tous les peuples suffisamment organisés pour prétendre participer au concert des nations.

N'est-il pas curieux que des universitaires anglophones ne soient pas sensibles à d'autres thèses que la leur et qu'ils aient été simplement secoués par l'évolution du Québec? Qu'ils n'aient pas encore compris et accepté le Canada à deux? Qu'ils prennent encore leurs vieux rêves Durhamiens pour un objectif politique toujours valable au 20^e siècle et sur le point d'être atteint?

Pourtant, l'époque des conquêtes est révolue! Ces dinosaures attardés du Canada se ménagent d'autres surprises. Ils risquent même de détruire la colonie!

LA PENSÉE DE
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

John Grube

BÂTISSEUR DE PAYS

**Aux Éditions de
l'Action Nationale**

82 ouest,
rue Sherbrooke,
Montréal,
H2X 1X3
ou tél.:
de 9 à 13h
à
845-8533

12\$ le volume

L'auteur du livre

Un écrivain anglo-canadien de
Toronto, John GRUBE

Le sujet:

La pensée de François-Albert
Angers sur le nationalisme cana-
dien-français

Les sources de documentation

Les centaines d'écrits

**La méthode de travail de
M. Grube**

Il a écrit ce nouveau livre selon
sa propre compréhension des
textes, son jugement personnel,
en toute liberté d'analyse et d'in-
terprétation.

**Brûlante actualité de chacun
des chapitres du livre:**

- La guerre de la centralisation
- La réforme de la réforme (éduca-
tion)
- Une sécurité sociale bien de chez
nous.
- La conscription
- L'indépendance fiscale
- La pensée nationale de F.-A. An-
gers
- La libération économique du
Québec
- La bataille de la langue

À contre-courant

Une théologie de combat temporel

par ROGER DUHAMEL

«Je désire vous inviter à prier pour l'Église du Nicaragua qui a vécu ces jours derniers un malheureux événement» déclarait Jean-Paul II à la mi-juillet, à ses auditeurs de la Place Saint-Pierre. Il se référait à l'expulsion, par le gouvernement sandiniste, de dix prêtres étrangers, accusés d'avoir critiqué les autorités politiques en place. L'archevêque Miguel Obando y Bravo n'a eu recours à aucune circonlocution prudente pour reconnaître que «le gouvernement exige une Église en cheville avec le régime marxiste-léniniste.»

On doit souligner ici un revirement important. La hiérarchie catholique n'a pas ménagé son appui au mouvement sandiniste, en 1975, en vue de renverser le régime autoritaire et corrompu du dictateur Somoza. Il fallut bientôt déchanter, quand les nouveaux maîtres s'attaquèrent aux libertés individuelles, notamment en imposant la censure de la presse et en limitant le droit d'association. On se souviendra également que c'est à Managua, en mars 1983, qu'à l'instigation de la junte au pouvoir, le Saint-Père a été copieusement hué au cours de son homélie.

Dans ce climat, il n'est pas étonnant que le Vatican ait dû rappeler à leurs devoirs ecclésiastiques quatre prêtres qui occupent des postes de premier plan dans l'administration. Ils ont refusé de résigner leurs fonctions, conformément aux exigences de leur état.

Des prêtres à la barre

Trois de ces religieux détiennent des portefeuilles. Ce sont Ernesto Cardenal, trappiste, ministre de la Culture; son frère Fernando, jésuite, à l'Éducation; Miguel d'Escoto, membre de la Congrégation de Maryknoll, ministre des Affaires étrangères. Le quatrième larron, Edgar Parrales, assume la représentation diplomatique auprès de l'Organisation des États américains

(OEA). Tous avaient jusqu'au 30 août de cette année pour offrir leur démission et rentrer dans le rang, mais aucun ne l'a fait, en dépit du nouveau code de droit canon entré en vigueur en 1983 et interdisant expressément aux prêtres d'exercer des fonctions politiques qui les associent directement au pouvoir civil. Cette désobéissance flagrante entraînera-t-elle leur suspension? Nous n'avons pas à nous immiscer dans une mesure disciplinaire qui ne concerne que Rome et les récalcitrants.

Ce débat ne se limite pas à l'Amérique centrale, bien qu'il apparaisse particulièrement acrimonieux dans notre hémisphère. Ce que l'Église peut difficilement admettre, à moins de renier sa raison d'être, c'est que sa mission se réduise à des préoccupations purement temporelles. La résistance énergique opposée à cette tendance s'explique aussi par le fait que Jean-Paul II a vécu trente-cinq ans sous l'oppression communiste, qu'il méprise tout ce que représente le marxisme et qu'il redoute que la doctrine et l'autorité de l'Église ne soient édulcorées et affaiblies par les pratiques, souvent audacieuses et irréfléchies, découlant de Vatican II.

De Kamouraska à Managua

L'un de nos compatriotes se trouve en excellente situation pour savoir de quoi il retourne au Nicaragua. Le Père Benoît Laplante, originaire de Kamouraska, a exercé son ministère sacerdotal pendant quatorze ans, surtout dans la localité de San Marcos, non loin de la capitale. Bien qu'il se soit tenu à l'écart de toute activité politique, le gouvernement l'expulsait l'été dernier, en l'accusant d'ingérence indue. Il n'hésite pas à affirmer que ce régime sandiniste est devenu athée et communiste et il demeure convaincu que «le peuple ne veut plus d'un régime qui le tient dans une prison.»

On ne se surprendra pas que ce propos d'un homme libre ait eu l'effet d'un pavé dans la mare au diable de nos intellectuels captifs de la propagande gauchiste. Des tribunes libres (?) ont cherché à rétablir la confiance dans le sandinisme, sans néanmoins s'attaquer directement au Père Laplante; il est toujours gênant de s'en prendre aux témoins prêts à se faire égorger! Cependant, le missionnaire québécois, lassé de lire autant de contre-vérités et de demi-mensonges, a répliqué par une lettre

ouverte parue dans *le Devoir* (13-9-84). De ce texte sobre, il convient de citer le paragraphe suivant qui rend compte du sentiment actuel de la population locale: «Si le gouvernement sandiniste avait été fidèle aux statuts fondamentaux qu'il a présentés au peuple en prenant le pouvoir, pensez-vous qu'il y aurait autant de contre-révolutionnaires? C'est tout le peuple qui a lutté pour en finir avec la dictature de Somoza, et non pour y installer un autre gouvernement totalitaire. La preuve, vous l'avez quand la majorité de ceux qui ont lutté les armes à la main en 1979 ont repris le même chemin et se retrouvent aujourd'hui dans les mêmes montagnes et plus nombreux pour en finir avec le totalitarisme.»

Ce sont des informations précises que nous n'avons pas encore lues dans les colonnes du *New York Times* ou du *Washington Post*...

Une option déchirante

La position des clercs en Amérique latine se révèle extrêmement délicate. Le spectacle quotidien de la misère pousse les plus généreux d'entre eux à se solidariser avec leurs ouailles, jusqu'à s'engager dans les combats politiques où les opprimés revendiquent leur minimum vital contre des gouvernements et des classes sociales qui les maintiennent en état d'infériorité permanente, aussi bien culturelle qu'économique. C'est dans cette atmosphère qu'a pris naissance cette théologie de la libération qui défraie aujourd'hui la chronique.

Ce mouvement, qui remonte aux environs de 1968, au moment de la fameuse assemblée à Medellin de l'épiscopat latino-américain, est surtout l'œuvre du Péruvien Gustavo Gutierrez et du Brésilien Leonardo Boff. Ce dernier, un franciscain, est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Église, Charisme et pouvoir*. Il a dû se rendre à Rome, cet automne, pour expliquer ses positions au cours d'entretiens avec le cardinal Joseph Ratzinger, président de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Déjà, en mars 1983, le cardinal adressait aux évêques du Pérou des observations qui définissent avec clarté l'attitude officielle du magistère romain sur la théologie de la libération, dont personne ne met en doute la pureté et la noblesse d'intentions, puisqu'elle s'inspire de l'exigence essentielle de la charité.

Le danger, toutefois, c'est qu'elle accorde une attention prioritaire à la misère des masses et à une acceptation insuffisamment critique de l'interprétation marxiste. C'est risquer de tomber dans un messianisme temporel, de s'en tenir à une conception restrictive du péché, exclusivement social et non plus individuel.

Un christianisme utilitaire

Ce réductionnisme théologique aboutit à l'utilisation du christianisme comme un facteur de mobilisation au service de la révolution promue au rang d'un idéal, alors qu'elle n'est toujours qu'un mal, même si nécessaire parfois. La lutte des classes, ce fruit empoisonné récolté dans le jardin de Marx, s'insinue dans les milieux ecclésiastiques militants pour qui la soi-disant Église des pauvres mène inmanquablement au rejet de la hiérarchie et de sa légitimité.

Contre ce glissement qui serait fatal à l'Épouse du Christ, Jean-Paul II a réagi fortement dans sa lettre aux évêques du Nicaragua (29-6-82), en déclarant qu'il était «absurde et dangereux d'imaginer à côté de — pour ne pas dire contre — l'Église construite sur l'évêque... une Église populaire... sans référence aux pasteurs légitimes, infiltrée de connotations idéologiques.» Ce qui n'a pas empêché le Saint-Père, lors de la réunion du CELAM tenue à Port-au-Prince en 1983, de se pencher avec une sympathie fraternelle sur «l'amertume de beaucoup qui, à cause d'une option erronée pour les pauvres, se sentent abandonnés et délaissés dans leurs aspirations et leurs besoins religieux.» Le pape n'est pas et ne doit pas être un pape de classe.

Les griefs exprimés ou, plus exactement, les réserves faites au sujet de la théologie de la libération découlent d'un souci très normal d'orthodoxie. Comment ne s'inquiéterait-on pas en effet de voir des prêtres, animés d'un zèle qui fait plus honneur à leur bon cœur qu'à leur lucidité, rechercher dans l'analyse marxiste, peu scientifique et vieille d'un siècle et demi, une explication pertinente à l'état de la société contemporaine! C'est ce qui permet au pape d'établir une distinction très nette entre la libération chrétienne et «une libération qui s'alimente d'idéologies qui détruisent la cohérence qu'elle doit revêtir avec une vision évangélique de l'homme, des choses et des événements» (Managua, 4-3-83).

Le subversif de Nazareth

Un autre écueil vaut d'être souligné, puisqu'il touche à la rédemption même. Dans cette nouvelle optique, Dieu aurait privilégié certaines de ses créatures et, à la limite, la Bonne Nouvelle ne serait destinée qu'aux pauvres: «Le Christ de l'Évangile est réduit au Christ de la seule libération temporelle» (Mgr Quarracino). Selon un autre prélat, le cardinal Lopez Trujillo, le Seigneur n'est plus présenté «comme l'envoyé du Père, mais comme un instrument de lutte des classes, le subversif de Nazareth». Cette manipulation de la vérité à des fins profanes, si désintéressées soient-elles, entretient parmi les fidèles appartenant à d'autres catégories sociales des frustrations qui tendent à les éloigner des voies du salut.

C'est la politique séculaire de Rome de ne pas rompre brusquement les ponts, de rechercher au contraire sans relâche les chemins difficiles de la conciliation. Cette conduite à la fois prudente et charitable explique les longues dissertations avec les prêtres dissidents, non pas dans la volonté de les briser, mais dans l'espoir de les convaincre. Il arrive cependant un moment où les autorités légitimes n'ont d'autre choix que d'intervenir pour partager l'ivraie du bon grain. C'est dans cet esprit qu'il faut lire le texte publié en septembre sous la signature du cardinal Ratzinger.

La libération et la faute

Le principal point de divergence porte sur les notions de libération et de péché. Pour Rome, les structures sociales et économiques ne sont pas une cause, mais une conséquence de la situation actuelle. La cause véritable du péché, même social, réside dans le cœur de l'homme et c'est ce cœur qu'il faut changer, avant de transformer les structures. De leur côté, les Pères Gutierrez, Boff et leurs adeptes mettent avant tout l'accent sur les maux engendrés par l'égoïsme propre au capitalisme, jugé et condamné comme à jamais irrécupérable.

Bref, tout se ramène à demander s'il est possible et recommandable, pour un théologien catholique soucieux de comprendre l'organisation politique de son époque, de recourir à une grille d'explication qui repose sur l'athéisme, le matérialisme le plus épais, la négation de la personne humaine et la lutte des

classes. Le texte romain ne fulmine aucun anathème, il lui suffit de s'en tenir à un enseignement éprouvé: «On (i.e. certains tenants de la théologie de la libération) dénonce dans la hiérarchie et dans le magistère des représentants objectifs de la classe dominante qu'il est nécessaire de combattre. Théologiquement, cette position revient à dire que c'est le peuple qui est la source des ministères et qu'il peut donc se doter des ministres de son choix, selon les besoins de sa mission révolutionnaire historique.

Tous ceux, prêtres, religieux et laïcs qui, à l'écoute de la clameur pour la justice, veulent travailler à l'évangélisation et à la promotion humaine le feront en communion avec leurs évêques et avec l'Église, chacun dans la ligne de sa vocation ecclésiale spécifique.»

À la lecture de ce rappel à l'ordre, un religieux canadien-français, après avoir cité plusieurs exemples de l'influence de la théologie de la libération sur l'épiscopat canadien, concluait avec une insolence satisfaite: «Ça m'étonnerait que les gens à la base changent à cause d'un document semblable.» En d'autres termes, avec l'Église pourvu qu'elle confirme mes erreurs et sanctionne mes préjugés; sinon, c'est à moi seul qu'il appartient de décider de mes orientations, je ne relève que de ma conscience, si déviée qu'elle puisse être!

Cela s'est déjà produit au temps de Babel, mais la tour est demeurée à jamais inachevée...

L'agriculture, un risque à assumer collectivement

par RENÉ BLANCHARD

La récente grève de la faim de producteurs agricoles en faillite est révélatrice. Nous payons le prix d'une transformation trop rapide de notre agriculture. On a voulu une agriculture calquant le modèle industriel. Nos fermes familiales sont devenues de véritables P.M.E. Conséquemment, elles partagent la vulnérabilité des petites entreprises, dans un contexte où unités petites et moyennes de production sont soumises aux lois de la concurrence, constamment visées par les politiques de récupération des multinationales et soumises aux conditions voraces du marché de l'argent.

Que les producteurs agricoles vivent aujourd'hui les conditions qui prévalent dans la jungle des P.M.E., avec ses cortèges de faillites, cela n'a rien de surprenant. *Mais l'agriculture n'est pas une industrie comme les autres.* Les drames qui s'ensuivent, les faillites et saisies de fermes, sont autrement plus graves, parce qu'elles emportent non seulement le gagne-pain, mais aussi la maison parfois paternelle et la dignité de l'agriculteur, intégré plus que tout autre citoyen à son milieu de vie.

S'il est ridicule de se lancer dans une bataille de chiffres comme le font certains fonctionnaires pour défendre leurs gestes d'aveugles exécutants de normes et de règlements, il n'en demeure pas moins que 303 cas de faillites parmi les 22 000 agriculteurs emprunteurs emportent beaucoup plus de misère humaine et d'humiliation profonde que dans d'autres secteurs de production. Et demeurent cachés les abandons de fermes, après que leurs propriétaires auront sacrifié tous leurs avoirs, pour respecter les dettes encourues par des productions déficitaires, sans qu'il en soit totalement de leur faute. Ce volet caché n'est pas comptabilisé. Selon les témoignages de leaders agricoles, ces cas sont nombreux et il faudrait en tenir compte. Sans doute, les producteurs ont leur part de responsabilités.

L'U.P.A. a préconisé de nombreux programmes que le

Ministre de l'Agriculture a plusieurs fois endossés, sans avoir peut-être la patience de faire précéder ses énoncés de politiques, d'études précises portant sur la planification à moyen et à long terme, sur l'intégration de nouveaux produits à un marché généralement conservateur et sur la localisation optimale des nouvelles productions.

Il faut comprendre également que planifier l'agriculture dans un contexte politique fédéral sans pouvoir compter sur la compréhension et la collaboration des ministères fédéraux, tant de l'agriculture que du commerce et de l'exportation, et sans rallier tous les offices de mise en marché, n'est pas chose facile. Le Ministère Garon est un homme progressif, qui avance vers des objectifs précis. Souvent, on a l'impression qu'en plus d'être obligé de pousser ses propres fonctionnaires, il est obligé de mener une guerre de tranchées contre Ottawa qui traditionnellement n'est dévoué qu'à une agriculture expensive au Canada, celle de l'Ouest, et qu'à des productions traditionnelles que le Québec doit partager avec toutes les provinces.

À cette difficulté de planifier dans un tel contexte s'ajoute évidemment celle d'organiser la mise en marché des produits de l'Est du Canada. Il serait curieux de relever et de comparer les sommes, les services et les efforts du fédéral pour prospecter et ouvrir des marchés aux productions de l'Est canadien, comparativement à ce que l'ensemble des citoyens du Canada paient pour soutenir et écouler les productions de l'Ouest. À partir de ces chiffres, on pourrait commencer à parler d'équité de politique fédérale.

Il ne s'agit pas ici de blâmer les efforts du gouvernement central pour rentabiliser et consolider les productions de l'Ouest, mais de voir si l'agriculture de l'Est, qui implique beaucoup plus de citoyens et s'incarne dans une sociologie beaucoup plus complexe et importante, reçoit le traitement adéquat. Souvent, les programmes spéciaux du fédéral soutenant les productions de l'Est sont temporaires, dérisoires et ponctuels, alors que ceux qui s'adressent à l'Ouest sont permanents et suffisants pour traverser les crises régulières qui secouent toutes les agricultures.

Il faut noter également que les situations inflationnaires et la croissance rapide et excessive des taux d'intérêts sont fatales à l'économie agricole. Une majoration de 2% du taux d'intérêt

dans l'économie d'une ferme suffit pour transformer un succès en faillite! Cette réalité devrait inciter l'État à prévoir des mesures particulières, notamment pour les jeunes agriculteurs.

Au Québec, comme ailleurs, la ferme familiale traditionnelle, vivrière, s'est transformée. Mais il faudrait faire en sorte que son caractère familial soit préservé, car ce genre d'exploitation garantit la stabilité des productions et est tout à l'avantage des consommateurs.

Il est en effet facile de faire la preuve qu'aucun autre type d'entreprise ne peut produire à meilleur compte des denrées de meilleure qualité. Il faut évidemment un entourage gouvernemental plus directif et des mesures particulières de protection, mais c'est là un prix que la société a tout avantage à payer.

Ce qu'il faut réaliser sans parti pris, c'est que les politiques mises de l'avant par le ministre Garon ont consolidé l'agriculture québécoise et lui ont donné un dynamisme nouveau. Axée sur le zonage agricole, la modernisation et l'autosuffisance, l'agriculture québécoise est définitivement sortie de l'enlisement traditionnel et du défaitisme qui la caractérisaient.

Ce phénomène nouveau dans le contexte canadien n'a pas eu l'air de plaire au gouvernement central, pas plus qu'aux gouvernements des autres provinces, notamment de l'Ontario qui, fidèle à son habitude, considérait le Québec comme un marché acquis.

Le fait, par exemple, que l'autosuffisance céréalière se réalise à grand pas depuis 1977, passant de 30% à près de 75% en 1984, atteignant près de 2 millions de tonnes, n'est pas pour plaire aux commerçants de grains de l'Ouest, implantés dans l'Est, qui ont toujours réalisé, grâce à un contrôle serré du marché de l'Est, des fortunes importantes. Il faut ajouter que malgré les plaintes répétées du Québec, la qualité des grains acheminés vers les ports de l'Est était loin de correspondre aux normes jugées nécessaires.

Pour se faire une place équitable sur les marchés canadiens et extérieurs, les agriculteurs du Québec devront travailler fort. La bataille ne fait que commencer. Elle sera plus dure qu'en d'autres secteurs, parce que les agriculteurs québécois n'ont aucun allié. Et il n'est pas sûr qu'ils puissent toujours compter

sur un ministre québécois aussi décidé... Et il est impossible, voire imprudent de laisser tout le fardeau à un seul homme et à un gouvernement. C'est là le travail de l'État par le truchement des fonctionnaires, engagés, compétents et responsables.

On concède de plus en plus qu'on ne doit pas laisser les agriculteurs payer seuls pour les programmes qui pourraient échouer à cause des difficultés créées par les conjonctures du marché, ou les entraves suscitées par des groupes de pression ou par des politiciens fédéraux contre les initiatives concertées entre gouvernement et agriculteurs du Québec.

Face aux incidents qui viennent de se produire et qui ont alerté l'opinion, la première tâche du gouvernement serait sans doute de s'assurer que ses experts soient vraiment bien préparés. Que les programmes proposés aux agriculteurs et endossés par l'Office du Crédit agricole soient planifiés, rentables et équitablement garantis.

Il faudra aussi trouver plus de qualifications chez les fonctionnaires chargés du suivi de ces programmes. Un fonctionnaire incapable de comprendre le but et l'esprit d'une politique, de l'adapter à des économies familiales particulières, borné au point d'être obligé de s'en tenir aux normes et «à son livre», est un handicap pour une économie agricole qui se veut rentable, progressive et humaine.

De plus, le choix des candidats qui sollicitent des prêts importants doit être resserré. Un élément important pour apprécier l'effort des cultivateurs du Québec est certes le fait que dans la majorité des cas, notamment pour les fermes importantes, les investissements en terme d'efforts constants, de travail, de talent et d'énergie rapportent moins en argent que le simple investissement de la valeur en obligations gouvernementales! L'État doit veiller à corriger cette iniquité fondamentale qui subsiste et même augmente entre le travail et le capital. Avec cette crise, on comprendra mieux l'illogisme de ne pas garantir aux agriculteurs un revenu garanti et décent. Ils demeurent les piliers de l'occupation rationnelle, de l'humanisation et de la mise en valeur du territoire national. Ils constituent l'élément premier de la figure qu'offre le Québec à ses citoyens. Mais cette dimension culturelle et environnementale n'est possible que si, en 1984, on rationalise les productions, que si on planifie en fonction de nos

besoins, d'abord, et des possibilités de mise en marché ailleurs, ensuite. Il serait irresponsable pour le Ministère de laisser certains de ses experts, biaisés par leur expérience ou leur spécialisation personnelle, engendrer des programmes de productions qui n'ont pas de place sur les marchés. La pureté des intentions ou la seule valeur scientifique ne suffit pas, en agriculture... Il faut vendre!

C'est à cela que le Ministère devra veiller, s'il ne veut pas être ensuite forcé de défendre l'indéfendable et de payer politiquement, en même temps que les producteurs paient économiquement, les pots cassés, alors que les «experts» responsables se réfugieront dans la permanence et la sécurité d'emploi, à l'abri «des leçons de la vie».

Les consommateurs Québécois ont aussi leur responsabilité. Elle est majeure. C'est celle d'assurer, de privilégier par leurs achats la mise en marché des productions de nos agriculteurs. A-t-on suffisamment assuré l'éducation populaire dès l'école à ce sujet? En matière économique, le ministère de l'Éducation en est toujours à des balbutiements...

Produire du bœuf, du veau de grain, de l'agneau au Québec, pour ne citer que ces productions, suppose que les consommateurs assument leur part, c'est-à-dire le volet consommation.

Et acheter nos produits est la meilleure méthode d'alléger nos impôts! Quant à nos surplus, comme dans le cas du porc où nous sommes autosuffisants à 145%, il faut s'assurer des débouchés. Sinon, cesser d'encourager et de financer à outrance de telles productions, dont la concentration, dans certaines régions, cause des problèmes d'environnement et de pollution. L'entreprise privée a certes ses vertus, mais en agriculture, l'État doit tenir solidement les rênes; les implications sociales sont trop graves et le coût des erreurs, trop élevé. Le gouvernement, en économie agricole, doit intervenir plus qu'en d'autres secteurs par quotas et contingentements, si on ne veut pas voir la loi de la jungle et la déstabilisation s'installer en permanence dans une économie qui plus que toute autre a besoin de stabilité. Il ne s'agit pas là de socialisme, mais d'intelligence. Quant on y réfléchit bien, l'agriculture est la plus importante de toutes nos industries. Elle s'exerce sur un territoire qui, au-delà des pro-

priétés privées, est aussi un territoire national qu'elle met en valeur, conserve et entretient.

Elle mérite, à ce titre, l'attention de l'État, et l'agriculteur qui exerce «le noble métier», souvent dans des conditions difficiles, a droit à la sécurité qu'on donne à beaucoup de serviteurs de l'État moins essentiels à la vie collective.

L'enjeu d'Asbestos, ville mono-industrielle

par CHRISTIAN LAMONTAGNE, de Sherbrooke

Que ce passe-t-il à Asbestos? Où sont donc passées les années de «vaches grasses»? Mais oui, vous vous souvenez, ce bon temps où la multinationale Johns Manville du Canada pouvait se permettre de distribuer bonis et emplois sans aucun souci. Et pourquoi pas? Au début des années '70, la demande mondiale d'amiante était extrêmement forte et cette entreprise empochait des bénéfices assez impressionnants. Par contre, aurait-il été possible de prévoir cette crise de l'amiante, pour un meilleur contrôle de gestion de l'entreprise? Sûrement, mais on préférerait les dépenses irréflechies qui ont amené toutes sortes de répercussions au niveau de la population d'Asbestos. Faudra-t-il investir dans les PME, pour sauver Asbestos?

Je n'ai pas l'intention de décrire la compagnie Johns Manville de façon exhaustive. Je m'intéresserai plutôt à jeter un regard général sur la situation économique d'Asbestos en rapport avec l'entreprise privée.

La situation d'une ville quasi mono-industrielle, avec une multinationale en tête, est un problème dont la population d'Asbestos prend davantage conscience aujourd'hui. Le danger, c'est qu'une population dépend complètement de la situation économique de l'entreprise en question. Il n'y a donc que très peu de diversification et le risque augmente. C'est ce qui se produit dans cette ville de 8 000 habitants, à 60 km seulement de Sherbrooke.

Comme on le sait, le secteur de l'amiante en est un très controversé depuis déjà quelques années. Cela est dû premièrement à la toxicité de la fibre d'amiante. Une publicité anti-amiante fit donc ravage dans le monde entier et, par le fait même, les inventaires augmentaient sans cesse. Le prix de la fibre d'amiante chuta et les mises à pied commencèrent vers 1979. Environ 2 300 personnes y travaillaient en 1978; on se retrouve aujourd'hui avec 1 100 personnes.

On peut difficilement critiquer cette entreprise parce qu'elle congédie des travailleurs à coup de 250, étant donné ce facteur incontrôlable. Par contre, une maladie appelée *amiantose* est fort bien connue de l'entreprise depuis très longtemps. C'est là un problème des multinationales du secteur primaire: on paie la main-d'œuvre sur la qualité de vie au travail. Aujourd'hui, il y a de bonnes mesures de contrôle sur la qualité de l'air, mais il est un peu tard. Il y a fort longtemps que la Johns Manville aurait dû investir dans des recherches intensives, soit pour trouver un additif contre la toxicité de l'amiante, soit pour développer des substituts avec les résidus. Cela aurait été aussi bénéfique à l'entreprise que pour les travailleurs, car la publicité anti-amiante ne serait peut-être pas aussi aiguë qu'elle l'est aujourd'hui.

C'est de cette publicité mondiale en question que souffrent beaucoup la Johns Manville et les autres compagnies d'amiante. Plusieurs grandes compagnies ont dû, ainsi, remplacer la composante d'amiante dans leur produit.

Bien sûr, il y a eu des investissements à ce niveau, mais en trop faible quantité. Le gouvernement a donc dû intervenir pour investir dans la recherche, entre autres.

C'est tout de même déplorable que ce soit le gouvernement qui doive toujours intervenir en de telles circonstances. Mais que voulez-vous, c'est un rôle ingrat du gouvernement, de réparer les mauvaises manœuvres des grandes entreprises.

L'avenir de l'amiante repose beaucoup sur le résultat de ces recherches. On mise sur deux points: les sous-produits de l'amiante et la façon de la rendre moins toxique.

Deux organismes sont directement impliqués au niveau de la recherche sur l'amiante. Il s'agit, premièrement, de la Société nationale d'amiante (SNA). Différentes recherches ont été effectuées sur la fabrication industrielle de magnésium sous forme de métal tiré des résidus d'amiante (Magnaq-II).

D'autres recherches ont misé sur les fertilisants, les matières plastiques, les nouveaux matériaux de construction avec certaines composantes d'amiante.

Un deuxième organisme, l'Institut de recherche et de développement des produits de l'amiante (IRDA), axe surtout

les recherches sur la toxicité des fibres d'amiante modifiées et sur la santé des travailleurs ou des consommateurs en contact avec le produit.

Donc, deux organismes très importants en recherche pour assurer en quelque sorte l'avenir de l'amiante et pour refaire son image. Dernièrement, la Cour Suprême du Canada déclarait l'amiante comme produit non-toxique, mais le contraire est déjà ancré dans la pensée de millions de gens.

Le secteur de l'amiante en est un assez risqué et qui demande beaucoup de capital. Les multinationales et, plus souvent qu'autrement, américaines, sont capables d'investir ces sommes importantes. Mais cette domination par des étrangers apporte une instabilité économique due aux investissements irréguliers et au très peu de transformation de la matière première. En effet, on exporte presque toute l'amiante à l'état brut. Le gouvernement québécois se doit donc de corriger ce déséquilibre, pour une croissance plus stable et des retombées économiques plus réparties.

Un changement de mentalité devra nettement faire partie d'un plan de restructuration économique de la région d'Asbestos. La population d'Asbestos et, entre autres, les plus jeunes, ont tous été entraînés vite à recevoir de très bons salaires pour des charges de travail plus ou moins onéreuses. Quelle que soit la période économique de passage, c'est une situation plus ou moins normale. On en a profité, puis c'est devenu un réflexe spontané de la part de la population. Il faudra donc se défaire de cette mentalité.

Chose difficile mais réalisable, car on est tous un peu amers à devoir modifier notre style de vie. Par contre, la population éveillée accepte de faire un effort collectif. Un exemple concret est certainement le fonds d'investissement maintenant en cours, pour créer une entreprise dans la fabrication d'un isolant industriel (silicate de calcium).

Pour les années à venir, on ne prévoit guère d'accroissement des ventes de l'amiante. Le secteur minier étant durement touché, on remarque une certaine instabilité du marché dû à la fluctuation des prix et, par le fait même, la rentabilité n'est plus aussi assurée.

Vu la situation présente, il faut intervenir dans de plus brefs délais au niveau de la création d'emplois. Le gouvernement, bien sûr, fait sa part, en créant des projets de toutes sortes, mais ceux-ci ont le défaut d'être à court terme, soit pour 20 semaines. Il est beaucoup trop facile d'imaginer le but de tels projets: c'est-à-dire le retrait d'assurance-chômage au terme du projet. Je trouve cela assez peu motivant pour les employés des projets. De toute façon, des millions de dollars sont redistribués par la suite sous forme d'assurance-chômage. Ne serait-il pas plus logique de rassembler ces sommes, afin de créer des emplois plus stables pour une perspective d'avenir plus motivante? Mais qu'on le veuille ou non, notre système fonctionne de façon à réparer temporairement les irrégularités du capitalisme.

Intervenir pour des emplois stables, mais de quelle façon? Le choix est simple, mais non la façon d'en arriver à des résultats concrets. On peut soit amener des entreprises à Asbestos, soit en créer à même les fonds de la population.

La première formule suppose donc d'attirer des investissements au niveau de petites et moyennes entreprises, en leur offrant une aide pour les parrainer dès leur création. J'imagine que cette façon de procéder ressemble à celle des *Beaucerons*. Pour cela, différentes politiques municipales devront être mises en œuvre. On pourrait, par exemple, offrir des emplacements (terrains) à peu de frais, pour les entreprises intéressées à s'établir dans la région. De toute façon, les terrains et bâtisses sont tellement dévalués, pourquoi ne pas offrir cette solution de rechange? De plus, certains locaux sont inactifs: on pourrait ainsi proposer certaines clauses de non-paiement des taxes pour un certain nombre d'années, tout en respectant certaines conditions. Cela supposerait sûrement une hausse des taxes pour les citoyens durant une certaine période, mais l'effort collectif en vaut la peine.

Une autre solution consiste en la création d'entreprises à l'aide de fonds communautaires. Comme mentionné auparavant, il semble toutefois exister déjà un certain effort, afin de restructurer l'économie d'Asbestos, car en ce moment, une étude sérieuse est en cours, afin de déterminer s'il y a ou non faisabilité pour l'implantation d'une PME. Cette dernière s'impliquerait dans la fabrication d'un isolant industriel, créant ainsi

environ 25 emplois. C'est peut-être peu, mais combien encourageant. En effet, les résultats devront être dévoilés sous peu et ils semblent très positifs. Si le projet se réalise, il s'agirait sûrement d'une première forme d'entreprise créée de cette façon à Asbestos. Il est indispensable, toutefois, que ce mouvement puisse se consolider, pour innover dans différents domaines.

C'est en quelque sorte la recette des *Beaucerons* qu'il faudrait adapter à notre région. Cela suppose des efforts considérables, d'une part, parce que la situation économique n'est pas tellement alléchante; et, d'autre part, il faudrait corriger une mentalité de dépendance d'une population face à une compagnie.

LES COLLECTIONS

Il nous a fallu plus de dix ans pour constituer ces collections complètes. Maintenant que nous vous les offrons, il ne faudrait pas qu'elles partent, toutes, vers les États-Unis. Quel travail en histoire, en sociologie, en évolution des idées, sur la période qui va de 1917 à 1984, peut être sérieusement pensé sans référer à L'ACTION FRANÇAISE ou à L'ACTION NATIONALE?

Nous offrons:

1 — L'ACTION FRANÇAISE (1917 à 1928)

7 (sept) collections complètes: reliée. \$450
non reliée. \$400

2 — L'ACTION NATIONALE (1933 à juin 1984)

4 (quatre) collections complètes à \$1000 chacune.

Instrument de travail incomparable.

Lorsque nous aurons vendu ces collections, pourrions-nous en trouver d'autres?

Pour les États-Unis, nous offrons ces collections respectivement à \$350 et \$800, en argent américain, transport inclus.

Lettre (ouverte) à mon député péquiste

par YVES COURVILLE

Mon cher homme politique,

Vous apprécierez, j'espère, que je ne vous donne pas du «Cher politicien»: le terme fleurant toujours sa connotation péjorative, je m'interdirais bien de l'employer avec vous. Car, malgré ce que je peux avoir à vous reprocher, je ne mettrais jamais en doute votre intégrité ou la pureté de vos intentions!

Ces derniers temps, cher Député, j'ai beaucoup pensé à vous, m'inquiétant jusqu'à un certain point de votre équilibre émotif! On ne cesse en effet de parler de la «morosité» des Péquistes. À tort ou à raison. Et plutôt «à raison», dirait-on, quand on vous voit traverser la défaite du Référendum, le scénario rocambolesque du rapatriement de la Constitution, les défaites en série au cours des élections partielles... Sans oublier les grincements de dents qui précèdent, accompagnent et suivent le «Rénérendum»!

Oui, vous devez avoir le cœur en compote et le vague à l'âme, surtout à la suite du dernier Congrès du Parti, alors que vous avez été catalogué, bon gré mal gré, comme «radical» ou «temporisateur» ou «néo-étapiste», qu'on a cherché à vous embrigader parmi les «Landryistes» ou les «Johnsonistes» et que si vous hésitez à vous brancher, on vous proposait la porte de sortie — c'est bien le cas de le dire! — du «Richardisme»...

C'est ce dernier Congrès, au fait, qui m'a amené à réfléchir un peu sur l'avenir: celui du Québec, bien sûr, et de son cheminement vers la plénitude de sa souveraineté. Mais «l'avenir» également du Parti québécois, puisqu'il demeure le seul et irremplaçable véhicule de cette «idée» du Québec.

Je ne suis sans doute pas le seul à avoir été littéralement scandalisé de ce que des députés du PQ, porte-parole privilégiés s'il en est, se disent prêts à mettre au fond du tiroir l'option souverainiste, seule raison d'être de ce Parti, pour des raisons de stratégie électoraliste.

Entendons-nous bien: ce n'est pas par vertu offensée que je m'indigne! Ne versons tout de même pas dans l'angélisme! Bien plutôt, ce que je trouve ahurissant au dernier point, c'est la candeur, l'ingénuité d'hommes politiques pourtant rompus à toutes les subtilités du métier, lorsqu'ils conçoivent que le slogan du «bon gouvernement» puisse jouer encore, et pour une troisième élection.

Comme administrateur ou «gestionnaire», le Gouvernement du Parti québécois n'a peut-être pas fait moins bien qu'un autre, sans doute, dans bien des cas, a-t-il même fait mieux. Mais force est d'admettre qu'en cours de campagne électorale, les plus belles réalisations, les plus grandioses dont il cherchera à se vanter ne feront jamais le poids avec tout ce que la propagande adverse réussira à monter en épingle. Or, on doit se rendre à l'évidence que cette propagande bien orchestrée, ce n'est pas le fait du seul Parti libéral du Québec, mais aussi des Partis fédéraux, des milieux d'affaires (Chambre de Commerce, Board of Trade, Conseil du Patronat) et de la quasi totalité des media. Ces derniers, surtout, sous des dehors et des apparences de vertueuse objectivité, se déchaîneront contre le Parti québécois.

Voici un exemple: le Gouvernement décide d'octroyer une subvention de 30 millions à l'OSM pour sa nouvelle salle de concerts. Au départ, on ne justifie pratiquement pas l'opportunité d'un tel geste, susceptible de paraître élitiste et «bourgeois» aux yeux des profanes qui se demandent bien pourquoi l'OSM a si pressant besoin d'une «deuxième» salle de concerts. Mais les choses se compliquent, quand le projet Cadillac-Fairview suscite de véhémentes levées de boucliers. Alors, les media prennent un malin plaisir à lier entre eux des éléments disparates: on ne parle jamais du projet CF sans innocemment relever qu'il est subventionné «par le Ministère des Affaires culturelles du Gouvernement du Parti québécois». Ainsi, l'impopularité croissante de l'un rejaillit sur l'autre, transformant une bonne intention en geste dérisoire, mal inspiré, inopportun. Pour un peu, on soupçonnerait nos «Affaires culturelles» de s'acoquiner avec les investisseurs torontois. Pendant ce temps, le Ministre est étrangement silencieux; une semi-explication viendra, trop tardivement pour convaincre qui que ce soit. J'imagine qu'on parlera d'un «manque de communications», qu'on a «été mal cité»...

On tirera peut-être aussi la salutaire leçon que, dans leur quête du sensationnalisme, les media sont habiles à faire flèche de tout bois!

Ingénuité et candeur, aussi, de croire que les électeurs (assommés ou non par la propagande adverse) puissent et veuillent se souvenir des «splendides réalisations» du Parti gouvernemental. Au départ, ils ont avant tout le goût d'un peu de changement. Or, depuis 1960, un seul parti s'est maintenu au pouvoir d'une seule traite pendant plus de six ans: le Parti québécois! Tout ce qui va mal est forcément son fait. Et pour chaque coup de génie, chaque politique audacieuse et appropriée, on vous trouvera toujours des puces, mille projets non encore réalisés. En 66, Lesage pouvait afficher une très belle liste de réalisations... qui ne lui ont pas conservé le pouvoir.

Aussi longtemps qu'un parti ne parle que de ses réalisations administratives, il ne fait que se comparer à un autre parti qui, lui, prétend pouvoir encore faire mieux, qui offre l'attrait de la nouveauté, met de l'avant le prétendu «sang neuf» de ses candidats, s'affiche comme la seule solution de rechange valable. Cette voie est celle de la banalisation: il n'est pas plus conséquent de changer de gouvernement que de changer de chemise!

Fort heureusement, le Parti québécois dispose d'un élément clef qui le distingue de tous les autres partis. Ce n'est pas son habileté à présenter des budgets équilibrés, à marchander avec Ottawa (pour ça, il peut toujours repasser!), à se concilier les bonnes grâces des syndiqués des secteurs para-publics! En lettres hautes comme ça, il a promis en tête de son programme de doter le Québec de sa souveraineté politique. Et cette intention déclarée, désormais bien connue, ce n'est pas un boulet aux pieds, comme quelques Cassandres s'évertuent à nous le crier. Cette distinction essentielle, je gage que bien des libéraux donneraient cher pour l'abolir et si, par hypothèse, le Parti libéral devenait souverainiste demain matin, je ne donnerais pas cher du PQ aux prochaines élections...

Le cas des élections partielles, perdues l'une après l'autre, confirme bien ce point de vue: *pas une seule de ces élections ne portait sur la souveraineté*. Les électeurs savaient pertinemment que le fait d'élire un député péquiste n'entraînerait pas la «proclamation de l'indépendance» le lendemain matin! S'ils

voulaient voter sur vos «réalisations», c'était le moment ou jamais. Vous savez la fin de l'histoire.

Et, inversement, le fait que ces élections étaient dépouillées de leur intérêt de politique pure a démobilisé bon nombre de vos militants. Lors des trois partielles de juin, le Parti libéral n'a pas recueilli plus de suffrages qu'en 81. En fait, il a gagné «par défaut», avec 5 200 votes en moins! Les quelque 36 000 électeurs qui ne se sont pas présentés aux urnes en juin dernier (et qui avaient pourtant voté en 81) ne sont sans doute pas tous des libéraux bon teint! Si on scrutait attentivement les listes d'électeurs, je parie qu'on trouverait, parmi les absents de juin, une majorité de partisans, voire de militants péquistes qui ont peut-être vu là une belle occasion de servir à un Gouvernement qu'ils trouvent trop mollesse, une petite correction sans gravité et aux effets limités. Ce qui m'amène d'ailleurs à me demander si l'organisation matérielle de la campagne dans les trois élections de juin n'a pas battu un peu de l'aile, si les stratèges n'ont pas trop présumé de l'enthousiasme de leurs troupes et si ces troupes elles-mêmes ont fourni le même effort qu'elles auraient donné dans le cadre d'une élection générale et... sérieuse. Nous touchons là une autre facette du défaut congénital péquiste: un défaitisme chronique, démobilisateur, qui rejoint souvent ce complexe bien de chez-nous des «nés pour un petit pain». À force de perdre des partielles, le Parti s'est pratiquement résigné à n'en jamais gagner! Entendu en cours de campagne: «Nous espérons mettre fin à la série noire des défaites aux partielles» ou bien: «Nous tenterons de conserver au moins un comté sur trois». Que voilà un langage capable de galvaniser les énergies! La morosité du sommet a engendré le désenchantement de la base.

Et pourtant, vous le savez bien, mon cher Député, que dans votre propre comté — et *idem* pour le Parti dans chacune des circonscriptions — votre succès dépendra bien davantage de l'enthousiasme et de l'efficacité de votre organisation que de votre charisme, de votre popularité ou de vos prestigieux états de service!

Or, je doute fort que vos militants s'astreignent à défendre des politiques purement «administratives», auxquelles les adversaires sauront opposer d'autres recettes tout aussi séduisantes

(et sans doute tout aussi valables). Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi vous avez déçu l'électorat en général et rebuté en particulier vos propres militants? Vos réalisations, prétendez-vous, sont tellement spectaculaires que nous devrions en bêmer d'admiration. Hélas non... Comme on dit, le cœur n'y est pas!

La vraie raison de l'actuelle défaveur, ne serait-ce pas celle-ci: vous avez été «créés et mis au monde» pour défendre et promouvoir une «idée». Tout le reste ne pouvait être que tactique, temporaire, circonstanciel. À l'origine du MSA et, un peu plus tard, du Parti québécois, on ne trouvait sûrement pas la notion du «bon gouvernement»: sinon, pourquoi se serait-on encarcané dans les dures exigences d'un programme construit sur la notion de la souveraineté, pour en arriver en fin de compte à tarauder l'adversaire sur son propre terrain? C'était un détour qui n'en valait pas la peine, qui n'aura servi qu'à retarder l'accession au pouvoir de 70 à 76...

Plutôt, ce qui forçait l'adhésion d'un nombre croissant de Québécois, c'était le *Programme* du Parti, parce qu'il avait le mérite exemplaire de transformer une idée plus ou moins précise et cohérente en authentique «idéologie» (pardonnez-moi ce grand mot, cher Député, mais il faut bien appeler un chat, un chat...). Avec le sociologue Guy Rocher, je crois que le propre d'une idéologie, c'est de décrire, expliquer et justifier la situation d'une collectivité, tout en s'inspirant de «valeurs» pour orienter l'action historique de cette même collectivité.

À l'examen, en regard de l'idéologie souverainiste, celle du fédéralisme ou du «néo-fédéralisme» ne fait pas le poids: elle lance des slogans (par exemple, celui de la «société juste») qu'elle ne s'embarrasse même pas d'expliquer, elle propose des «valeurs» inconsistantes, superficielles, sentimentales ou carrément mythiques («peuple fondateur» — «nos belles Rocheuses»). Mais alors, d'où tient-elle son succès? De ce que, sans aucune vergogne, elle envahit tout le champ que vous lui avez abandonné, elle escalade toutes les tribunes, met à contribution les gloires posthumes de Lemelin ou du Frère Untel, envoie à la ligne de feu un Trudeau machiavélique ou un Chrétien bagarreur.

Alors que pendant tout ce temps, nos propres hérauts (et

non héros) évitent de riposter, soit par couardise, soit par manque de temps, accaparés qu'ils sont par la «saine gestion» de l'État. Et c'est, à nouveau, le grand silence de la morne plaine de Waterloo...

J'emprunte encore à un sociologue (Jacques Grand'Maison) cette mise en garde que vous avez peut-être trop allègrement oubliée et que vous devriez recopier cent fois en guise de *pen-sum*: toute idéologie, étant fluide par essence, disparaît quand elle cesse d'être combattante.

Vous avez, les premiers, abandonné le combat, proposant en quelque sorte à vos plus irréductibles ennemis une sorte de pacte de non-agression: ne leur avez-vous pas juré vos grands dieux que votre seul désir était de «bien administrer» le Québec; que votre idéal de souveraineté, vous étiez disposés à le mettre dans le fond de votre poche et votre mouchoir par-dessus? Pour les amadouer à tout prix, n'avez-vous pas imité le jeu d'une belle de nuit qui troque ses services à rabais pour racoler la clientèle, n'avez-vous pas sciemment émoussé vos armes? Relisez aujourd'hui la célèbre «question» du Référendum: avec le recul du temps, elle montre encore mieux ce qu'elle était vraiment: une dilution imbuvable d'un idéal sacré. Tout ça rappelle un certain plat de lentilles. Pour gagner quelques appuis hypothétiques et d'ailleurs très «ponctuels» (comme celui de Léon Dion), vous avez à ce point édulcoré l'enjeu de ce Référendum que plusieurs péquistes authentiques et sincères ne se sont même pas montré le bout du nez, ce mémorable 20 mai...

S'il subsiste un espoir, si la situation n'est pas irrémédiablement gâchée, vous le devez en grande partie à de tels irréductibles. Ils n'ont pas changé d'idée, vous le savez bien, au fond. Ils ne vous ont pas «abandonnés». Leur lassitude ne vient pas d'une foi vacillante, bien au contraire: c'est plutôt la fermeté de leur idéal qui leur interdit les compromis, les «replis stratégiques», les prétendus «reculs pour mieux sauter». L'idéologie, chez eux, ne s'est pas éteinte, parce qu'ils sont encore et toujours prêts à combattre.

Et vous, l'êtes-vous?

Le projet éducatif québécois¹

par MARCEL LAFLAMME, Ph.D.

Introduction

On commence à s'interroger sur certaines erreurs de la révolution tranquille, qui fut caractérisée par une croissance sauvage et une éducation aveugle. Raymond Garneau, lors d'une entrevue, mentionnait que la révolution tranquille dont il fut un élément actif s'est réalisée sous le couvert d'une grande naïveté, face à l'État apte à régler tous nos problèmes. On a appris à la population à tolérer l'intolérable; mais le temps des évaluations est venue, car le système est en crise de toute part.

Afin d'éviter de répéter les mêmes erreurs d'une réforme à l'autre, il faut porter le débat sur les questions d'ensemble: autant les orientations philosophiques de l'éducation que les structures scolaires. Le tout doit se faire en vue de reprendre contact avec l'essentiel: les apprentissages, les personnes, l'acte pédagogique... Beaucoup de connaisseurs attestent qu'il n'y a pas de réforme plus essentielle au Québec que celle de l'école; car c'est en même temps un questionnement sur notre projet de société, une révision du travail, du contrat social, du syndicalisme...

I - Diagnostic du système éducatif

Pour les fins d'évaluation du système scolaire, nous nous inspirons du modèle de A.N. TURNER (1961); adapté au milieu éducatif, le schéma conceptuel comprend cinq catégories de variables séquentielles: le contexte culturel, le contexte organisationnel, l'orientation philosophique, le comportement émergent des agents et les conséquences qui en résultent. (Voir figure I.) L'avantage de ce cadre conceptuel est de fournir un éclairage sur les grandes questions d'ensemble, tout en évitant de se perdre dans les détails de la «forêt».

1. Étude donnée aux SSJB, au Domaine Saint-Laurent, à Compton, les 22 et 23 septembre 1984.

1.1 Le contexte culturel

Une ethnie culturelle prédomine au Québec, c'est celle de la communauté francophone. Trois courants culturels principaux marquent la communauté francophone: une culture humaniste et chrétienne, une culture anglo-saxonne matérialiste et individualiste et l'idéologie marxiste pronée par certaines élites.

1.1.1 *L'esprit français*

Nos assises ethniques ont donné lieu à une culture d'une grande densité humaniste; son expression se manifeste premièrement par la langue française et, au niveau des usages et coutumes, selon Minville², elle présente quatre caractères fondamentaux:

- Elle est personnaliste:
 - voit dans l'homme un être doué d'intelligence et de volonté libre, appelé comme tel à une vocation personnelle dont il est le maître artisan et le seul responsable devant le temps et devant l'éternité.
- Elle est qualitative:
 - conçoit l'accomplissement de l'homme lui-même et de ses aspirations vers la beauté, la bonté et la vérité.
- Elle est communautaire:
 - conçoit la société comme une entité organique dont chaque communauté est ordonnée au bien commun, en définitive à l'épanouissement des personnes.
- Elle est spiritualiste:
 - conçoit les valeurs et les activités humaines comme hiérarchisées et ordonnées à la vocation naturelle et surnaturelle de l'homme.

C'est par fidélité à cette culture que nos ancêtres ont combattu pendant plus de douze générations sur le continent américain.

1.1.2 *Culture anglo-saxonne, matérialiste, individualiste et libérale*

2. E. Minville, *La vie économique I*, Fides et Presses HEC, Montréal, 1979, p. 155 à 159.

FIGURE I
GRILLE-SYNTÈSE
DIAGNOSTIC DU MILIEU SCOLAIRE

1	2	3	4	5
Contexte culturel	Contexte organisationnel	Orientation philosophique	Comportement émergent (agents)	Conséquences (Étudiants et société)
1.1 Esprit français (Humanisme chrétien)	2.1 Monopole étatique sur les écoles	3.1 Pensée catholique (homme fraternel)	4.1 Démotivation	5.1 Insatisfaction
1.2 Culture américaine, matérialiste, individualiste, libérale.	2.2 Monopole syndical sur les professeurs	3.2 Pensée industrielle (homme économique)	4.2 Confusion (contradictoire)	5.2 Faibles réalisations
1.3 Influence marxiste	2.3 École technobureaucratique	3.3 Pensée marxiste (homme révolutionnaire) 3.4 Pensée libertaire (homme individualiste)	4.3 Conflits perpétuels	5.3 Détérioration de la collectivité (entropie)

← Rétroaction ←

Depuis le début du siècle et surtout depuis quelques décennies, la culture anglo-saxonne a fortement marqué l'évolution de notre milieu national, au point que maintenant notre homogénéité culturelle se dissout de plus en plus dans le grand tout américain. Dès les années «60», l'équipe de P.E. Trudeau avec la revue *Cité Libre* préconisa le rattrapage de la démocratie anglo-saxonne. Cependant, cette culture est plus ou moins à l'opposé de la culture française:

- l'individualisme (loi du plus fort) prime sur le communautaire et la solidarité;
- la croissance matérielle prévaut sur le qualitatif et la personne;
- l'ordre social dérive de l'exercice de la liberté individuelle;
- les finalités surnaturelles se confondent sensiblement avec le progrès matériel.

1.1.3 *L'Influence marxiste*

Sur l'échiquier mondial, il existe une polarisation entre le système capitaliste américain et le système communiste russe. Ce débat idéologique a aussi contaminé la culture québécoise, puisque bon nombre d'intellectuels, de syndicalistes et de médias sont séduits par la tentation totalitaire. La faiblesse du nombre de marxistes est compensée par le fait qu'ils détiennent des pouvoirs influents dans une société qui recherche sa voie. Par un processus de capillarité, des groupuscules noyautent ou influencent des dizaines de mouvements sociaux au Québec: le syndicalisme, le féminisme, les indépendantistes, le champ culturel, le mouvement étudiant et même une Église catholique dite populaire...

1.2 Le contexte organisationnel

Depuis le milieu de la décennie «60», le système éducatif québécois a été marqué par deux phénomènes organisationnels importants: celui de la nationalisation de l'éducation et celui de la syndicalisation obligatoire des professeurs, ceci engendrant un type d'école qualifiée de techno-bureaucratique.

1.2.1 *Monopole étatique*

Avec l'instauration du ministère de l'Éducation, nous assistons à une mainmise de l'État sur l'ensemble du réseau scolaire au Québec; même le secteur privé est fortement assujéti aux

normes, programmes et contrôles ministériels. Le socialisme scolaire, c'est la bureaucratisation de l'éducation. Pour Weber, l'organisation bureaucratique respecte les caractéristiques suivantes:

- division systématique du travail;
- ordre hiérarchique des fonctions spécialisées;
- rationalisation des procédures;
- sélection d'après les compétences;
- contrôle de toutes les activités par des règles abstraites et impersonnelles appliquées uniformément.

De l'organisation bureaucratique, Crozier fait ressortir quatre traits permettant de pousser davantage l'analyse:

- l'étendue du développement de règles impersonnelles;
- la centralisation des décisions;
- l'isolement de chaque catégorie hiérarchique et la pression du groupe sur l'individu;
- le développement des relations de pouvoirs parallèles.

Les principales disfonctions bureaucratiques observées par Merton (1949), Gouldner (1954) et Selznick (1943) ont trait respectivement à:

- la rigidité des conduites suite à l'imposition des mesures de contrôle qui deviennent des fins et non des moyens;
- le désengagement, les tensions et le faible rendement;
- la divergence des intérêts de certains groupes, les opérations tactiques et la sous-optimisation.

La bureaucratisation du système éducatif engendre une contradiction essentielle: une toute-puissante machine administrative sans âme impose et contrôle les facettes de l'action pédagogique qui par définition se veut humaniste et civilisatrice. Il y a une inadéquation au départ, entre le quantitatif et le qualitatif, entre le mécanique et la personne, entre les moyens et la fin, entre la tuyauterie et la formation intellectuelle et morale du futur citoyen. Cette contradiction fondamentale dure depuis 20 ans; on a marché sur la tête en confondant l'outil et la finalité, de sorte que le ministère n'a pas encore défini l'idéal éducatif et les

buts à atteindre. Avec un peu de recul, ce phénomène sera considéré comme étant probablement la plus grande naïveté de la révolution tranquille.

1.2.2 *Monopole syndical*

Le monopole syndical sur les enseignants fut le pendant naturel au monopole étatique sur l'éducation. Le syndicalisme des professeurs a connu deux moments déterminants:

Premièrement, par la formule Rand, environ 100 000 professeurs se faisaient imposer un syndicalisme obligatoire qui les rendait à la merci de l'appareil syndical.

Deuxièmement, vers 1970, ce fut la prise de contrôle de l'appareil syndical par un groupuscule de permanents marxistes.

Le monopole qu'exerce le syndicat sur ses membres en connexion avec un pouvoir élevé de dissidence collective constitue pour le syndicalisme de combat le fer de lance visant à instaurer une société syndicalo-socialiste. C'est un État dans l'État, dont la société civile doit acheter la paix sociale à un prix incommensurable.

Le noyautage de tout le groupe enseignant par un petit groupe de radicaux sera éventuellement considéré comme la plus grande supercherie de la révolution tranquille.

L'objectif avoué de la C.E.Q. n'est pas de faire la révolution, le temps n'y est pas propice, mais de créer les conditions menant à la révolution. Sur sa droite, la C.E.Q. assure sa survie en faisant le jeu des négociations collectives, tandis que sur sa gauche, elle vise à casser l'ensemble du système politico-économique.

Dans ce cas, les professeurs deviennent des ouvriers de l'enseignement, dont la fonction éducative ne compte plus. De leur part, les élèves n'existent pas: il n'y a que des fils et filles de travailleurs.

En s'enfermant dans des corridors idéologiques, la C.E.Q. fait que tous les fondements du Code du travail, reliés à la négociation de bonne foi, ne tiennent plus.

Lorsque le droit de grève fut accordé aux fonctionnaires en 1964, ce dispositif se voulait à titre expérimental, alors qu'on

avait emprunté les mêmes mécanismes qu'en secteur privé. Pourtant, en cas de grève dans le secteur privé, actionnaires et employés sont pénalisés également; aussi, le *lock-out* est une arme patronale qui fait contre-poids à la grève. Dans le secteur public, l'État ne peut, en pratique, se prévaloir du *lock-out*; ici, l'arme de la grève est nettement à l'avantage du syndicat, qui a des droits, des pouvoirs et peu de responsabilité.

L'envergure des problèmes de négociation soulevés en secteur public durant les dernières décennies commande une révision complète des mécanismes de négociation. On se demande pourquoi, alors, le gouvernement privilégie le *statu quo*, alors que les sondages indiquent que 80% de la population québécoise estime que le droit de grève doit être retiré dans tous les secteurs pouvant causer des préjudices irréparables aux citoyens.

1.2.3 *École techno-bureaucratique*

Une techno-structure (groupe d'experts, fonctionnaires et syndicaux) voient à faire tourner l'appareil éducatif au moyen de directives, règlements, clauses syndicales, programmes, etc. De perpétuels ajustements sont parachutés de haut en bas de la pyramide scolaire, auprès des professeurs qui constituent la zéro-structure. La centralisation et la standardisation érigent un système qui s'apparente au «taylorisme» en secteur industriel. Dans ce contexte, les apprentissages deviennent secondaires: l'importance va à l'infrastructure administrative et syndicale. La raison d'être du milieu scolaire devient la structure, la planification, le transport, les bâtiments, la négociation, le décret...

Le modèle scolaire contemporain a comme centre l'État et le syndicat et, en périphérie, les apprentissages. On a commencé par le mauvais bout, et on tourne continuellement dans le vide, par des réformatives qui n'attaquent pas le problème à sa base.

1.3 Orientation philosophique

La neutralité n'existe pas en éducation: des valeurs, des conceptions de la personne, de la société et de la civilisation sous-tendent les concepts enseignés. Quatre principaux courants de pensée rivalisent d'intérêt:

1.3.1 *La pensée catholique*

L'école est ici le lieu de la personne qui s'imprègne de

valeurs évangéliques et de sagesse. Toute personne vaut pas sa force spirituelle et morale. Ainsi, la transmission des connaissances s'accompagne de vertus proprement éducatives: sens du devoir, dépassement, maîtrise de soi, générosité, respect de l'autorité, entraide, discipline... La formation intellectuelle et morale donne primauté au savoir-être. L'éducation a pour but de former des hommes aimant le bien, le service à la société, des personnes sociales, patriotiques, connectées sur l'INFINI et sur Celui qui est toute science.

La lacune de la pensée catholique s'explique maintenant par son affadissement, son immobilisme. C'est la faiblesse du libre arbitre, le manque de vie intérieure et l'absence d'un projet de société chrétien. Dans leur formation universitaire, les nouveaux maîtres ne reçoivent plus d'enseignement chrétien, sauf en quelques institutions. Bref, le milieu éducatif reflète celui de la société dans son ensemble, qui s'appuie davantage sur des valeurs courtes et matérialistes.

1.3.2 *La pensée industrielle*

Cette conception considère l'école comme la courroie de transmission de la société industrielle ambiante. La finalité poursuivie est le savoir-faire en vue du plus-avoir. L'éducation s'appuie sur l'*Homo œconomicus*, l'*Homo technicus* pour qui ce sont les connaissances opératoires qui comptent. L'ajustement du contenu se fait en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques et technologiques.

1.3.3 *La pensée marxiste*

Cette école de pensée renvoie à un modèle d'inspiration politique centré sur la lutte des classes. La pédagogie d'inspiration marxiste vise à la transformation révolutionnaire de la société. Le professeur se révèle un militant conscientisé qui critique toute valeur éducative et qui vise à endoctriner les étudiants en vue de l'instauration d'un socialisme totalitaire. À cette fin, le militant peut appliquer une pédagogie de conscientisation du type développé par la C.E.Q., fondé sur la dialectique (opposition) comme principe du savoir³. Cette pensée s'infiltré

3. C.E.Q. *Pour une journée d'école au service de la classe dominante et École et luttes des classes au Québec.*

largement dans les cours de littérature, d'histoire, d'économie et de philosophie, du niveau secondaire au niveau universitaire.

De par son caractère anti-social et vu le danger de manipulation politique des élèves, cette pédagogie devrait être fortement dénoncée, au Québec. Nos taxes ne peuvent tout de même pas contribuer à notre propre démolition collective. Il y a quand même des limites à la «moutonnerie».

1.3.4 *La pensée libertaire*

La pensée libertaire repose surtout sur l'influence romantique de Rousseau et de la psychologie moderne, avec la valorisation du «moi» et des approches non-directives. Dans la «free school», l'école permissive, l'élève est le premier élément de sa croissance personnelle et le jugement dernier de ce qui l'environne. Le romantisme pédagogique sous-entend de ne pas traumatiser l'élève par l'effort, la discipline, la rigueur scientifique. «Être bien dans sa peau» évoque un certain mépris de l'autorité, peu d'éveil à la formation de la conscience, à l'étude de l'histoire, aux règles de grammaire, aux valeurs éthiques, au moi transcendant et spirituel. La personne est libre de se mouvoir dans n'importe quelle direction au gré du subjectivisme et des caprices de chacun.

Le danger de l'école libertaire est de développer l'individualisme s'apparentant au «nombrilisme». On rejette l'idée de tout travail organisé, alors qu'on étourdit les élèves avec les paradis artificiels des dernières modes philosophiques. Cette vie éducative se perd aussi dans l'absurde, s'il faut en croire l'importance accordée dans l'enseignement collégial aux œuvres d'Albert Camus et particulièrement à son roman *L'étranger*. Au C.E.G.E.P., environ deux cours de philosophie sur quatre sont malades de la peste, c'est-à-dire qu'ils déforment plutôt l'esprit des étudiants. On entend même des témoignages que tel professeur de littérature a une prédilection pour les dissertations sur le suicide; ceci semble bien convenir à une jeunesse en fringale d'évasion...

1.4 **Comportement émergent**

Quels comportements émergent d'un système éducatif dont le contenant se caractérise par la bureaucratisation et le syndicalisme de combat et dont le contenu se fonde sur quatre orientations philosophiques rivales?

La bureaucratie impersonnelle vient à bout des forces les plus saines. Le gigantisme des polyvalentes et des C.E.G.E.P. augmente l'aliénation et la démotivation des différents acteurs. En outre, les contradictions du projet éducatif créent des types d'activités et d'interactions marquées par la confusion et les conflits. Dans une institution et même au sein d'un département, tout professeur peut préconiser exactement l'opposé de ce que d'autres enseignent. Que dire aussi des conventions insipides, des grèves et des injonctions. Nous sommes au point où ce sont maintenant les professeurs qui font l'école buissonnière. Le Conseil supérieur de l'éducation dresse un sombre tableau en sept traits de la condition enseignante.

- Il a été «frappé et inquieté» par «l'état de défaitisme et d'insatisfaction qui règne en de nombreuses écoles».
- Les enseignants éprouvent «l'essoufflement et la fatigue» devant la lourdeur de la tâche, en raison des nombreux changements pédagogiques et de l'insuffisance des moyens pour y faire face. Le phénomène croissant de l'absentéisme en est le signe le plus évident.
- Les enseignants éprouvent encore de la difficulté à l'école, dans la commission scolaire et au ministère de l'Éducation, «à s'ajuster comme professionnels avec l'ensemble des autres partenaires en éducation».
- «Le poids de la tâche diffère de beaucoup de l'un à l'autre et l'équité de la tâche demeure un concept qui s'incarne imparfaitement dans la réalité présente.»
- La communication avec les élèves «rencontre au secondaire des obstacles organisationnels qui frustreront les élèves mais aussi tous les enseignants soucieux d'agir auprès d'eux de façon personnalisée».
- «La condition enseignante est tributaire du contexte social, mouvant, pluraliste qui se répercute sur les familles, les jeunes et l'école».
- Sans dramatiser, le «phénomène du vieillissement relatif» affecte les enseignants à cause du petit nombre de recrues⁴.

4. *Le Devoir*, lundi 20 août 1984, p. 1.

1.5. Conséquences

Le chichi interminable pour accorder une journée de congé lors de la visite du Pape est l'expression d'un profond malaise inhérent à un milieu scolaire bloqué.

Les insuccès scolaires ne doivent pas être attribués aux étudiants ou aux professeurs, mais aux carences d'un système lourd, lent, coûteux, improductif et insatisfaisant. Seuls les technocrates, les idéologues, les démagogues et les libres-penseurs trouvent plaisir à fonctionner au sein d'un appareil bureaucratique, anonyme et irresponsable.

L'école laboratoire d'essai (les professeurs de français expérimentent leur 14^e programme) est peu encline à former des citoyens aptes à affronter les difficultés de la vie en société. Après avoir servi de cobayes à tous les adeptes de changement, une jeunesse morcellée sans orientation ne connaît pas grand chose de:

- l'art de bien construire une phrase;
- son histoire;
- sa religion, les valeurs de sagesse, de civilisation;
- sa spécificité culturelle;
- la formation civique.

Les étudiants sont saturés des cours marxistes-léninistes et du sens absurde de l'éducation. L'angoisse culmine comme une maladie chez les cégépiens. Certains noient leurs angoisses dans la bière, d'autres fuient dans la musique, la parapsychologie, la science-fiction ou le cynisme; les malaises d'une insatisfaction chronique se manifestent aussi par le vandalisme et la violence, qui fleurissent à l'école. Le phénomène de migration vers le secteur privé dérive de la déshumanisation de l'école publique.

Notre système éducatif est pathogène (malade), car il est porteur d'entropie (facteur de désorganisation), en contribuant substantiellement à miner la francophonie comme entité socio-culturelle et à détériorer la santé morale des intervenants.

Le peuple québécois a le droit de réévaluer l'utilisation du chèque en blanc qu'il signe depuis vingt ans en faveur de l'éducation de sa jeunesse; celle-ci coûte \$6,3 milliards en 1983-84, soit plus du quart de ses impôts.

II - Rénovation du projet éducatif

La crise du système éducatif reflète aussi la crise de la société québécoise, qui n'a pas su apporter de réflexion originale, quant à son orientation à long terme. La collectivité québécoise est plutôt demeurée à la merci des influences externes: le modèle américain favorisé par le patronat, la social-démocratie scandinave préconisée par l'État et le projet socialiste des pays de l'Est prôné par la C.E.Q. et la C.S.N.

Sous le couvert du progrès et des nouvelles modes, notre communauté s'est embarquée dans la même locomotive qu'un Occident blasé et matérialiste. Même notre système éducatif fut plagié sur le modèle américain anglo-saxon. Le Québec importe toutes les solutions externes, parce qu'il est à court de projet de société.

Société et situations pédagogiques sont en interdépendance; le système scolaire est un sous-système de la société. Alors, définir d'autres assises au système scolaire passe par une re-précision de nos choix de société: ceci est inévitable et urgent.

Cette seconde partie du texte débute d'abord par un éclairage des éléments fondamentaux du projet québécois de société. Par la suite, de façon déductive, il sera possible de présenter les orientations philosophiques, ainsi que les aménagements de structure nécessaires à l'édification d'un projet éducatif cohérent.

2.1 Éléments du projet québécois de société

Après toutes sortes d'expérimentations importées concernant l'aménagement de notre société, nos dirigeants découvrent brusquement nos limites humaines et la fragilité du sous-sol social. La primauté du matérialisme sur la dignité de la personne se révèle une inversion de valeurs qui a entraîné de puissantes forces de désorganisation sociale. Néanmoins, au fur et à mesure que le tissu social se déchire, se dissipent aussi les illusions entretenues par certains pouvoirs...

2.1.1 *Le macro-problème mondial*

Au plan international, le libéralisme et le communisme arrivent à la limite critique de leur évolution. Déjà, le rêve américain (ou russe pour d'autres) motive de moins en moins.

La recherche du bien-être matériel et de la croissance à tout prix nous conduisent directement au désastre planétaire, en mettant en cause des conditions physiques de survie de l'humanité. Sur l'échiquier mondial se dessinent aussi les probabilités d'une grave crise économique et d'un troisième conflit mondial ou de guerres civiles généralisées...

2.1.2 *Pour une autre croissance: la société d'équilibre*

Le Québec est une société à refaire non plus selon une approche économique-mécaniste, mais selon une conception philosophique et une politique de développement intégral de la personne, de la famille et de la communauté. Cette orientation implique une révision de notre cheminement, une transformation des structures et une conversion des mentalités.

La spécificité de notre vocation implique la promotion de valeurs de civilisation dans un monde moderne déshumanisé et désaxé. Le Québec pourrait prendre les devants, concernant l'aménagement optimal des ensembles sociaux. C'est précisément dans ce sens que pourrait se distinguer notre génie collectif. Nous disposons de beaucoup d'atouts permettant de réaliser un type d'économie sociale et un projet de société post-matérialiste. Celle-ci se manifeste au sein d'une société industrielle avancée où la croissance économique se stabilise à un certain niveau pour faire place à la croissance sociale et à la qualité de la vie.

Notre projet de société doit se démarquer des deux modèles dominants prenant assise à New York et à Moscou. En incluant les dimensions politiques et sociales, le projet de société pourrait graviter autour de cinq principales dimensions, illustrées comme suit:

A. Les valeurs

En référence à nos racines et à notre culture humaine qualitative et communautaire.

B. Le palier politique

Aligné sur l'autonomie politique, les gouvernements régionaux et un appareil allégé.

C. Les caractères de l'économie

Une économie participative décentralisée humaine, petit et moyen format utilisant une technologie respectueuse de l'environnement.

D. Les acteurs⁵

Une concertation des acteurs (États, Patronat, Syndicat et Coopération) en faveur d'un développement intégral des travailleurs, des consommateurs, des citoyens.

E. Le comportement social

Favorisant l'émergence d'une nation forte et solidaire.

Dans cette société, l'économique est guidé au moyen d'une conception philosophique préconisant les orientations qualitatives suivantes:

- le développement économique par les québécois: concept de l'autodétermination à moyen terme;
- la collaboration entre les classes par un nouvel équilibre entre Capital et Travail par la voie de la démocratie économique et industrielle;
- l'augmentation du pouvoir d'achat et d'investissement par la voie de la solidarité et de l'entraide;
- l'éducation économique des travailleurs et des consommateurs suscitant une mentalité de prise en main autonome;
- la primauté de la personne sur le capital, l'humanisation de l'économie et la promotion d'une éthique économique supérieure;
- le rapprochement du pouvoir décisionnel envers les localités de base;
- l'affirmation contre:
 - l'exploitation de l'homme par le capital concentré entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint d'individus;
 - le développement «mécaniste» de la société industrielle;
 - la consommation effrénée;
 - l'assujettissement passif des individus par l'État;
 - la détérioration de l'environnement, la pollution, le gaspillage...

5. Pour plus de détails, voir Laflamme, M., *Pour un virage socio-économique*, I.F.C.C., Sherbrooke, 1983.

Le projet économique visé commande des réaménagements sensibles au niveau des quatre acteurs principaux de la scène économique:

- que le secteur capitaliste s'applique à réaliser la démocratie industrielle et économique;
- que l'État délègue la «gestion des choses et des programmes» aux collectivités de base;
- que le Secteur syndical réaménage sa stratégie dans le sens de la promotion d'employés formant une communauté de travailleurs;
- que le Secteur coopératif réalise sa mission historique de transformation sociale au Québec: éducation économique, participation des membres, esprit d'entreprise, création d'emplois, etc.

La société d'équilibre fournit une orientation socio-culturelle visant à:

- démécaniser et débureaucratiser la société;
- réintroduire les valeurs de civilisation et le contact avec l'essentiel;
- dépasser la société capitaliste ou socialiste par un rééquilibrage du couple capital-travail;
- faire que toute la société soit éducative, en étant centrée sur l'instauration des conditions de la dignité de la personne.

2.2 Passage d'un modèle scolaire éclaté à celui d'un seuil de cohérence

À l'aube d'une nouvelle synthèse sociale, l'élaboration de notre projet de société aura une incidence directe sur l'aménagement du système éducatif. C'est en fonction du projet sociétal et de notre culture que seront articulés l'éducation et chacun des savoirs: savoir-être, savoir-faire, savoir-penser, savoir-dire, savoir-vivre ensemble, etc. Essentiellement, un minimum de cohérence s'appuie d'abord sur une éducation fondamentale et ensuite sur des capacités à comprendre et à agir vers l'édification de notre société.

2.2.1 L'éducation fondamentale

Platon déclarait: «J'entends par éducation la vertu

qu'acquiert d'abord l'enfant.» Pour Erich Fromm (1978), «La survie physique du genre humain dépend d'un changement radical du cœur humain.» Être éduqué, c'est d'abord et avant tout une sagesse, un mode d'être, de penser et d'agir.

Notre projet de société au service de la personne s'appuie sur l'esprit français et la culture humaniste. En conséquence, doit être articulée une école où on prend en compte toute la personne: la quête d'un sens à la vie, la découverte des sources profondes de la culture, l'importance d'un bien-vivre ensemble, les qualités de caractère, le renouveau éthique et spirituel, la discipline. Les jeunes sont assoiffés du retour aux sources qu'on leur a défendues. Ils ont à comprendre l'unité mystique de l'humanité et le pouvoir de l'amour sur la transformation intérieure des individus. Le renouveau pédagogique pourrait équivaloir à un cours classique moderne s'appuyant, entre autres, sur la valeur des énergies spirituelles.

Un mot du président du Club de Rome, ce cénacle de scientifiques inquiets de l'avenir de l'humanité, souligne l'actualité de tout apport proprement spirituel: «Je pense que le facteur spirituel est fondamental dans l'homme: nous nous sommes séparés des valeurs morales et spirituelles — immatérielles — pour suivre les dieux du bien-être matériel et je pense que les hommes commencent à réaliser que nous avons sacrifié un peu trop aux gadgets, à ce bien-être matériel, à cette civilisation matérialiste⁶.»

2.2.2 L'éducation coopérative

Le projet éducatif implique une interaction étroite entre le milieu scolaire et la communauté. Dans le cadre du projet de société, les jeunes participent aux orientations culturelles, sociales et économiques de notre devenir national. C'est la préparation aux avènements possibles et désirés par la collectivité: programmes de formation aux dimensions esthétiques, éthiques et écologiques de toute intervention humaine, stages et visites de différentes communautés, relation des contenus aux expériences vécues, appel à des personnes ressources hors établissements

6. A. Peccéi, cité par R. Lattès, *Pour une autre croissance*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 26.

scolaires, alternance de formation — recherche — action, activités de groupe, programmes décloisonnés, utilisation des ressources de la communauté dans le processus éducatif... Ainsi, l'éducation coopérative débouche sur l'école communautaire, où le projet éducatif est grandement ouvert à l'influence du milieu.

L'école coopérative aide à préparer un type d'homme équilibré, polyvalent, participant et, en même temps, entrepreneur et solidaire.

2.3 Passage du système scolaire étatique et centralisé à une organisation scolaire décentralisée et personnalisée

Depuis vingt ans, l'école est le monde aberrant où la logique des moyens (bureaucratie, syndicat) dicte les fins. Le renouveau scolaire vise l'apprentissage comme étant la raison d'être fondamentale de tout système éducatif. Ainsi, les infrastructures administratives et pédagogiques doivent-elles être logées le plus près possible de la base, au niveau régional et local.

Le rôle du gouvernement est de défendre et de protéger les libertés des citoyens et d'assurer une justice distributive, il n'est pas de tout prendre en main en liant les bras et les pieds des autres acteurs. C'est un signe de sous-développement que d'être inféodé à l'appareil étatique; d'où, la crise de légitimité qu'éprouve l'appareil étatique pour faire accepter ses décisions. L'État a tout essayé pour incliner les choses, sans oser changer son propre interventionnisme; c'est compréhensible: les fonctionnaires qui préparent les plans d'amélioration ne tendent pas à se faire hara-kiri. La décentralisation et la personnalisation du système scolaire pourra se faire, notamment, par les deux moyens suivants:

2.3.1 Secteur public: régionalisation scolaire

La régionalisation scolaire ne signifie pas déconcentration ministérielle, mais plutôt la prise de décision autonome régionale par le truchement des commissions scolaires intégrées et les éventuels gouvernements régionaux. Il est temps de décomplexifier nos institutions que même les experts n'arrivent plus à maîtriser. En rapprochant les pouvoirs de décisions près des régions, il s'ensuit plus de dynamisme, d'humanisme à travers certaines politiques plus claires et maîtrisables. Cette première

décentralisation n'a d'autres buts que d'augmenter le pouvoir de responsabilité de chaque école et d'y susciter le sens d'une communauté d'intérêts entre les différents agents, comme cela se réalise généralement dans le secteur privé. La finalité poursuivie consiste à ce que les divers agents d'éducation soient mobilisés vers la réalisation de la tâche éducative commune.

2.3.2 *La parité des secteurs privés et publics*

En Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas, la parité scolaire privée-public n'est pas un vain mot, elle fait l'objet d'un consensus relatif au sein de l'opinion et entre les partis politiques. La parité scolaire signifie les mêmes droits pour tous. En Hollande, depuis 1918, la subvention de l'enseignement libre est un droit constitutionnel, fondé sur le droit naturel des parents. Elle est générale et à totale égalité avec l'enseignement de l'État. L'expérience de ces pays démontre que la population étudiante se répartit assez également entre les secteurs publics et privés et qu'il y règne un climat général de paix scolaire.

2.4 **Passage du monopole syndical à la liberté syndicale et au pluralisme**

La réforme préconisée des structures scolaires transforme aussi la condition syndicale par la détermination de nouvelles unités de négociation décentralisées.

Cette remise en cause de l'unité de négociation serait accompagnée d'une approche de liberté syndicale donnant lieu à l'émergence d'un sain pluralisme. Cette formule contribuerait à l'avènement de conventions collectives plus souples et adaptées au milieu et ferait une place plus large à la présence du professeur auprès de jeunes à l'école. L'approche décentralisée assure plus de flexibilité et de dynamisme par rapport aux négociations centralisées faites en fonction de moyennes qui n'existent nulle part.

Finalement, pour tout le secteur public, le droit de grève devrait être aboli et remplacé par des mécanismes efficaces de médiation et d'arbitrage. En complément, une organisation professionnelle des professeurs serait établie, vouée à la promotion de la profession et à la protection de la qualité de l'acte professionnel des enseignants. (Voir *Code d'éthique de la Corporation des enseignants du Québec*.) «Faire autrement» au

milieu de la décennie «80», c'est favoriser l'innovation sociale au détriment des appareils, afin de replacer le couple enseignant-élèves au cœur même de tout le système éducatif. C'est seulement à cette condition que pourra se réaliser le renouveau pédagogique. Faisons un moratoire à toutes autres réformes qui ne vont pas dans ce sens.

Conclusion

Le temps est venu d'éduquer l'éducation et de revenir à l'importance de former des personnes saines dans un pays d'équilibre. Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de société, il faut nous préparer à devenir libres en chacun de nous et dans nos institutions. Il faut respirer un peu plus librement l'air pur de notre identité et retrouver le visage, le cœur du français fier, humaniste et conquérant. Le sommeil a assez duré; nous avons atrophié tous nos traits par des appareils étatiques et syndicaux déshumanisants, qui se prennent pour le remède...

C'est à l'écoute de nos racines et de nos aspirations collectives que nous pourrons assurer la cohérence et la force entre notre projet éducatif et notre projet de société. Place maintenant à une autre ère dans l'histoire de notre évolution nationale: celle d'une nation forte et équilibrée. N'attendons pas d'avoir l'unanimité, ce sera impossible; mais qu'une bonne majorité emboîte le pas vers ce renouveau social, conformément à celui d'un peuple distinct en Amérique du Nord. C'est en dégageant ainsi sa propre personnalité nationale qu'on pourra retrouver le goût d'un bien-vivre-ensemble.

Références

- Allard, Paul-Émile, *Vingt ans après la révolution tranquille, crise de responsabilité*, Éd. Pauline, Montréal, 1983.
- Bélanger, P.M. et Roger Guy. *École et Société au Québec*, Hurtubise HMH, Montréal, 1975.
- Bertrand, Yves et Valois, Paul, *Les options en éducation*, Gouvernement du Québec, 2^e édition, 1982.
- CEQ, *Pour une journée d'école au service de la classe dominante et École et luttes des classes au Québec*.
- Gouldner, A., *Patterns of Industrial Bureaucracy*, The Free Press, New York, 1954.
- Grand'Maison, Jacques *L'école enfirouapée*, Stanké, 1978.
- Laflamme, Marcel, *La nécessité du Management au Québec. Cas-type: le Ministère de l'Éducation*, Inédit.
- Laflamme, Marcel, *Contexte socio-économique québécois*. Gaétan Morin, 1978, chap. VII.
- Legendre, Rénald, *L'éducation totale*, Nathan, Ville-Marie, Montréal, 1983.
- Le Comité catholique du Conseil Supérieur de l'éducation, *Voies et impasse*, Éd. Fides, Montréal, 1975.
- Merton, R.K., *Social Theory and Social Structure*, Glencoe, The Free Press of Glencoe, 1949.
- Ministère de l'Éducation, *Communication et participation dans l'école québécoise*, Gouvernement du Québec, 1977.
- Revue RND. *L'école Menacée*, n° 8, septembre 1984.
- Selznick P., «An Approach to a Theory of Bureaucracy», *American Sociological Review*, Fév. 1943, p. 51-52.
- Turner, A.N., «A Conceptual Scheme for Describing Work Group Behavior», *Organizational Behavior and Administration*, The Dorsey Press Inc., Homewood (Ill.), 1961.

*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

LA SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS
QUÉBÉCOISE

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska

De concert
avec la

vie

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie, La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, met sur pied de nouveaux programmes d'assurance dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins. L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Siège social: Québec

**Agences: Amos, Beauceville, Charlesbourg,
Chicoutimi, Laval-des-Rapides, Longueuil,
Montréal, Québec, Rimouski, Sainte-Foy,
Sherbrooke, Trois-Rivières.**

DU GROUPE SOLIDARITÉ·UNIQUE